

# 40 PROGRAMMES COURTS SUR FRANCE TÉLÉVISIONS

Rendez-vous  
sur France 2 et France 5  
à partir de 20 h 30



n° 32 / hiver 2020



En partenariat avec

**france.tv**

et

**Creative Program**



Actualité des programmes soutenus par l'Interprofession nationale France Bois Forêt



▲ Au Salon des maires et des collectivités locales en novembre dernier, sur l'espace filière, Michel Druilhe (à droite, de côté), président de l'Interprofession nationale France Bois Forêt, accueille Gérard Larcher (au centre), président du Sénat ; Renaud Muselier (à gauche), président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur ; François Baroin (à droite), président de l'Association des maires de France.

international bois construction. Nous parrainons également des émissions TV populaires et référentes sur France 2 et France 5, telles que *La Maison France 5* et *Silence, ça pousse !...* et avons créé un partenariat innovant autour du nouveau programme de France TV : *Laisse entrer la nature*.

D'autre part, à la suite de la très vive émotion suscitée par l'incendie de Notre-Dame de Paris, nous avons créé la « Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine » sous l'égide de la Fondation de France avec une dotation qui permettra de restaurer du bâti grâce à nos forêts. L'appel à projets a commencé.

Notre but : valoriser le travail des forestiers jusqu'aux innovations techniques les plus avancées qui existent grâce à la Contribution Interprofessionnelle Obligatoire (CVO) pour notre or vert ! Bonne lecture des actions menées pour vous.

Michel DRUILHE  
Président

**La Lettre B** est le magazine d'information de la filière forêt-bois des programmes réalisés grâce aux financements de la Contribution Interprofessionnelle Obligatoire dite « CVO ».



Notre lettre d'information est également adressée par message électronique auprès de 30 000 destinataires et téléchargeable sur notre site Internet [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)



<b>2</b>	<b>Édito de Monsieur Michel Druilhe, président de l'Interprofession nationale France Bois Forêt</b>	<b>20</b>	<b>RETOURS D'EXPÉRIENCES</b>
<b>4</b>	<b>LA MAISON 100 % BOIS, DU PLAN À LA RÉALISATION</b>	<b>22</b>	FrenchTimber passé à la loupe La formation à la gestion forestière gagne du terrain
<b>PARTENARIAT FRANCE BOIS FORÊT ET FRANCE TÉLÉVISIONS</b>			
<b>6</b>	SILENCE, ÇA TOURNE ! SAISON 2, 1 <sup>RE</sup> PARTIE De la ressource au produit fini... Séquences clés de deux des premiers épisodes de la saison 2 du partenariat avec l'émission <i>Silence, ça pousse !</i>	<b>24</b>	<b>MARCHÉ</b> Parquet et sciage : les industries européennes en quelques chiffres
<b>8</b>	<b>LAISSE ENTRER LA NATURE</b> Jusqu'au 3 avril 2020, tous les jours à 20 h 30 sur France 5 et France 2, découvrez la nouvelle grande série de programmes courts de France TV : <i>Laisse entrer la nature</i> , parrainée par France Bois Forêt.	<b>26</b>	<b>ÉCONOMIE</b> Resofop 2019 : le climat, thème récurrent
<b>9</b>	<b>EXEMPLARITÉ</b> Bois de France®, la marque d'un engagement	<b>27</b>	<b>CONCOURS</b> La Canopée : le concours innovation de la filière forêt-bois
<b>10</b>	<b>RETOUR SUR LE 4<sup>E</sup> FESTIVAL DE LA FORÊT ET DU BOIS AU CHÂTEAU DE LA BOURDAISIÈRE, À MONTLOUIS-SUR-LOIRE</b>	<b>28</b>	<b>GESTION FORESTIÈRE</b> Surveillance phytosanitaire aérienne et satellitaire
<b>12</b>	<b>LA VIE DE NOS MEMBRES</b> GIE Semences forestières améliorées : la clé de la résilience des forêts	<b>30</b>	<b>SALON</b> La filière forêt-bois au Mondial du bâtiment
<b>14</b>	<b>NATIONAL</b> Urgence pour la forêt : une réponse politique	<b>32</b>	Colloque bois à Batimat Le bois, matériau d'avenir
<b>15</b>	<b>ACTUALITÉ</b> FONDATION FRANCE BOIS FORêt POUR NOTRE PATRIMOINE La filière forêt-bois au chevet du patrimoine français	<b>36</b>	<b>RETOUR SUR LE MONTAGE DE L'ESPACE FILIÈRE « POUR MOI, C'EST LE BOIS » AU SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES</b>
<b>18</b>	<b>PROSPECTIVE</b> Quelles stratégies pour le bois dans la construction ?	<b>40</b>	<b>AILLEURS</b> Nouvelle-Calédonie : vers une adaptabilité au changement climatique
		<b>41</b>	<b>FONDS DE DOTATION</b> ONF-Agir pour la forêt
		<b>42</b>	<b>PROSPECTIVE</b> Santé et luxe : les arguments de poids pour le bois
		<b>45</b>	<b>COMMUNICATION</b> PEFC : « <i>Entendre les professionnels et écouter les promeneurs.</i> »
		<b>46</b>	<b>CVO</b>

# La Maison 100 % BOIS du plan à la réalisation



C'est durant l'été 2019 que le "Château Ambulant" ou Maison 100 % Bois est «sorti de terre». En liaison avec les trois architectes\* lauréats et les entreprises, le projet placé sous la direction d'Isabelle POULAIN, architecte, est passé en quelques semaines du stade de plans à sa finalisation grandeur nature !

Une réalisation exemplaire qui se veut "une vitrine des savoir-faire français et du dynamisme des entreprises de la filière" comme le rappelle justement Louis Albert de Broglie, propriétaire du Château de la Bourdaisière dans le parc duquel la Maison 100 % Bois est aujourd'hui installée.

Aux côtés des architectes et avec les équipes de la Maison France 5, toutes les étapes du chantier ont été suivies, et enchaînées tambour battant. Inaugurée quelques jours avant le "lever de rideau" de la 4<sup>ème</sup> édition du festival de la forêt et du bois, la Maison 100 % bois en a été une des attractions les plus remarquables. Retrouvez l'intégralité de l'émission spéciale qui lui est consacrée sur [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)



\* Nos félicitations aux lauréats **Benoist Desfonds** : architecte issu des Écoles d'Architecture de Montpellier et Versailles, **Peeraya Suphasidh** : designer issue de l'école d'art et de design de Rhodes Island (USA) et **Matthieu Boustany** : architecte issu de l'École d'Architecture de Paris La Villette.

Nos remerciements aux sociétés BOUSSIQUE, LANDRÉ, PAVATEX et PIVETEAU BOIS.



Quelques arbres du Parc deviendront les piliers des fondations.



Mise en place des "piliers" (fondations / plus d'1 m sous terre).



Préparation des panneaux Hexapli (CLT - Piveteau BOIS)



Livraison de la structure Hexapli



Livraison des éléments pour l'emboîtement des "poteaux"



Mise en place des panneaux Hexapli



Les architectes présentent la maison à Stéphane Thebaut



La Maison 100 % bois : dans son écrin grandeur NATURE !

Émission spéciale La Maison France 5 : la Maison 100% bois - Retrouvez l'intégralité du sujet sur [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr) et sur <https://www.youtube.com/watch?v=mSUPz7znHpl>



1<sup>re</sup> diffusion le 27 septembre 2019

Comme annoncé dans le N°30 de la Lettre B, une dizaine de séquences sont au programme de la "Saison 2" du partenariat avec l'émission **Silence, ça pousse !** Le principe de ces nouveaux reportages : présenter un panorama de la ressource forestière française jusqu'au produit fini. Plans arrêtés de séquences clés pour deux des premiers épisodes diffusés en septembre et novembre 2019.

A savourer en intégralité sur [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr).

et [france.tv/france-5/laisse-entrer-la-nature/](http://france.tv/france-5/laisse-entrer-la-nature/)



Nous remercions les personnes et les entreprises qui ont participé à ces reportages : **Episode 1 : Bois branché : lunettes, skates et surfs Sociétés In BO et Gewood** (tournage en juin 2019) - **Episode 2 : Bouchons de liège Groupement de la Fouquette** (tournage en juillet 2019). Un grand merci à Stéphane Marie, rédacteur en chef de l'émission, et les équipes techniques de *Silence, ça pousse !*

# De la ressource au produit fini...

SILENCE,  
ça pousse!

Episode 2 - Le bouchon de liège.

E2.1



La France possède une riche tradition subéricole.

► 1<sup>re</sup> diffusion le 8 / 11 / 2019



Le levage nécessite habileté pour ne pas blesser l'arbre



Le chêne liège est très résistant.  
Seule l'écorce est prélevée.



Le liège est entreposé par panneaux  
pour sécher avant le tubage



Le levage du liège est manuel  
pour ne pas blesser l'arbre



Le tubage des bouchons est effectué  
dans l'épaisseur de l'écorce

Silence, ça pousse ! Diffusion sur France 5, le vendredi soir à 22h20.  
Rediffusion le samedi à 10h10. À revoir en replay sur [france.tv/france-5/silence-ca-pousse](http://france.tv/france-5/silence-ca-pousse) • Présence sur les réseaux sociaux de France Télévisions.  
et sur [franceboisforet.fr/2019/10/29/partenariat-tv-silence-ca-pousse-decouvrez-les-reportages-de-la-ressource-au-produit/](http://franceboisforet.fr/2019/10/29/partenariat-tv-silence-ca-pousse-decouvrez-les-reportages-de-la-ressource-au-produit/)

... dans les prochains numéros de  
la Lettre B de nouveaux extraits des  
épisodes Silence, ça pousse !



Partager avec les Français l'art de vivre la nature chez eux, dans leur quotidien.

Découvrez la nouvelle grande série de programmes courts de France TV : **LAISSE ENTRER LA NATURE** parrainée par France Bois Forêt.

**Le dispositif media :**

Du 3/01 au 3/04 - 2020  
tous les jours

À **20:40** sur

*Soit sur la période :*

**france•2**    65 diffusions  
**france•5**    54 diffusions

*et en replay sur :*

- ▶ [france.tv/france-5/laisse-entrer-la-nature](http://france.tv/france-5/laisse-entrer-la-nature)
- ▶ [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)

**LA NATURE C'EST LE BOIS :** la preuve par l'exemple de "vrais gens"

En s'associant à cette nouvelle série, l'Interprofession nationale de la filière forêt-bois met en avant l'importance de notre ressource forestière dans les multiples usages du matériau BOIS.

- Des programmes condensés pour démontrer que la place du bois dans l'environnement familial et professionnel de chacun d'entre nous et toutes générations confondues, est une réalité vécue et partagée.
- Des programmes qui deviennent un véritable rendez-vous régulier pendant 3 mois pour découvrir les exemples de «vrais gens qui vivent le bois», donnent des idées et font rêver !
- Une dynamique de communication qui permet de prendre position au nom de la filière forêt-bois sur le courant porteur de l'harmonie avec la "Nature en France".



# Bois de France®, la marque d'un engagement



La marque Bois français®, créée en 2015, se transforme et prend une orientation plus offensive avec Bois de France®. Cette nouvelle marque témoigne d'un changement d'ère : les entreprises qui se l'approprient signalent plus que jamais leur engagement à transformer du bois français.

Elle ressemble à une cocarde... La marque bleu-blanc-rouge Bois de France®, ainsi rebaptisée en 2019, consacre en toutes lettres l'engagement des entreprises. Celles qui affichent ce logo garantissent un approvisionnement minimal en bois français. Et toutes répondent à ces deux critères : elles utilisent du bois de forêts françaises, et sa transformation est effectuée sur le territoire national.

Initiée par la Fédération nationale du bois (FNB), la marque veut se rendre accessible au plus grand nombre. D'où une simplification du cahier des charges qui valorise avant tout l'engagement d'une entreprise à s'inscrire dans le

développement de la filière forêt-bois française et qui peut ensuite lui permettre une traçabilité et un marquage produit. Objectif : permettre à un maximum de sociétés achetant français de valoriser leur implication dans la filière. Désormais, l'existence d'un seuil minimal de bois français, que les entreprises s'engagent à garantir, les autorise à porter la marque. D'autres critères sont en train d'être définis par type de produits (granulés, parquet, palette, etc.).

Bois de France® est porté par l'association « Préférez le bois français », qui, le 20 janvier 2020, a nommé Jérôme Martinez responsable de la marque et de son développement. Nous en reparlerons. ◆

► Groupe scolaire, pôle enfance et crèche à Saint-Herblain (44) dans le quartier de la Pelousière. Réalisation en mélèze par les agences Bau Architectes et Bigre Architecture. Les tasseaux de bois posés à claire-voie dessinent un motif nuageux.



Pour en savoir plus :

- [fnbois.com](http://fnbois.com)
- [bois-de-france.org](http://bois-de-france.org)



La thématique retenue pour cette 4<sup>ème</sup> édition du festival de la forêt et du bois était le bien-être : celui de nos forêts d'une part et celui de l'être humain en liaison avec les nombreux avantages de la forêt et le bois. Parmi les animations pour tous les publics figurait aussi la présence exceptionnelle du Petit Prince® et de l'aviateur notamment pour les traditionnelles séances photos et un quiz sur le conte. Retour en images sur ce week-end d'immersion "au contact" de la forêt et du bois pour leurs multiples bienfaits.

**Programme et parcours des Grandes Olympiades composées d'ateliers sportifs et manuels pour tous. Sans oublier les nombreuses activités au cœur du village des exposants.**



Animation permanente et hilarante avec trois comédiens loufoques

# "Dessine-moi® ta forêt idéale"



Le Petit Prince® et l'aviateur : deux invités surprise !



Panneaux d'exposition 35 m long ; sur les métiers de la forêt et du bois, les formations et information / prévention sur la maladie de Lyme.



Espace exposition

Nous remercions l'ensemble de l'équipe du Château de la Bourdaisière pour la réussite de cet événement.



Pause photo avant le parcours pédagogique avec les agents de l'ONF



CHÂTEAU  
DE LA  
BOURDAISIÈRE  
Parcs & Jardins découvertes



Imagerie virtuelle sur le stand Arbocentre



Jeux anciens en bois... toujours prisés à tous les âges !



Attraction accrobranche pour profiter du paysage époustouflant



Sculpture sur un des Séquoias du Parc (œuvre de Pablo le Razer)



Activités manuelles : confection de perchoirs... en bois !

*Un cadre exceptionnel, un public conquis...  
rendez-vous pour la prochaine édition...*



# GIE Semences forestières améliorées : la clé de la résilience<sup>1</sup> des forêts

Membre actif de France Bois Forêt, le GIE<sup>2</sup> Semences forestières améliorées (SFA)<sup>3</sup> est en charge de la valorisation des vergers à graines d'État. Objectif : produire des semences d'arbres et développer la diversité au sein d'une même espèce forestière pour une bonne résilience. Cela afin d'optimiser l'adaptabilité des forêts aux futures conditions pédoclimatiques<sup>4</sup>. Rencontre avec Richard Hébras, président du groupement.

► Laboratoire de germination.

<sup>1</sup> Capacité d'une forêt à retrouver un fonctionnement, un développement et un équilibre dynamique normal après une phase d'instabilité engendrée par une perturbation environnementale.

<sup>2</sup> Groupement d'intérêt économique.

<sup>3</sup> Le GIE SFA fédère l'Office national des forêts (ONF) et l'entreprise Vilmorin-Mikado, Business Unit de Limagrain rassemblant Vilmorin (semencier français) et Mikado Kyowa Seed (semencier japonais).

<sup>4</sup> Relatif au pédoclimat, c'est-à-dire le climat interne du sol, caractérisé par les conditions saisonnières de température, d'hydromorphie, d'aération, de pression partielle en CO<sub>2</sub>.

<sup>5</sup> Variétés issues de populations naturelles dont on a identifié les individus correspondant aux critères recherchés. Des récoltes de fruits, de boutures ou de greffons sont effectuées sur ces arbres pour les multiplier, les croiser et créer des variétés améliorées.

<sup>6</sup> Institut technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement

## La Lettre B – Quelle est votre mission ?

**Richard Hébras** – La responsabilité du GIE SFA est de gérer les vergers d'État constitués de variétés améliorées<sup>5</sup>, issues de la recherche publique. Nous travaillons avec l'ONF, l'institut technologique FCBA<sup>6</sup>, les chercheurs de l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) et de l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (Irstea). Ces deux instituts sont regroupés, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, en une seule entité : l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae). Cette recherche publique porte sur les espèces majeures pour le reboisement en France.

## Quelles surfaces et espèces ces vergers représentent-ils ?

Actuellement, les parcelles en production gérées par le groupement occupent 155 hectares, pour huit espèces. Largement en tête, le Douglas avec 90 hectares ; viennent ensuite le mélèze hybride et le mélèze d'Europe, soit une vingtaine d'hectares ; puis le pin sylvestre, le pin noir Laricio, l'épicéa, le sapin de Vancouver. Et aussi le sapin de Bornmüller, une espèce originaire de Turquie



Photo : Rémi Gartitey/Vilmorin

s'avérant intéressante, dans le contexte de changement climatique, pour une bonne partie de la France métropolitaine. Ces vergers sont majoritairement situés dans le Lot (Sud-Ouest), en raison d'un microclimat idéal et d'un bon sol. Ce choix est également stratégique : on évite la dispersion sur le territoire, pour une plus grande efficacité et une meilleure rationalisation dans le suivi.

## Comment abordez-vous la problématique du changement climatique ?

En premier lieu, ce sont les chercheurs qui y travaillent. Un verger est composé d'un ensemble d'arbres différents. À partir de cette diversité, nous sélectionnons des critères pour développer des peuplements adaptés aux conditions futures. C'est une vision à long terme, sachant qu'il faut au minimum dix ans pour qu'un verger commence à produire, et quinze à vingt ans pour être en pleine production. Les chercheurs partent d'hypothèses (modèles climatiques). Une fois les spécimens identifiés avec une orientation donnée – une plus grande résistance au stress dû à la sécheresse par exemple –, cette population sélectionnée est plantée et donnera des graines intégrant cette spécification.



Photo : Rémi Cartier/Vilmorin



Photo : Vilmorin

► ► Récolte réalisée par un grimpeur.

► Production de plants de Douglas, pépinière forestière de l'ONF à Peyrat-le-Château (Haute-Vienne).

**Quelles sont les principales orientations ?**  
L'objectif est de répondre aux attentes de la filière et d'avoir une vision sur les besoins et les contraintes à moyen et long termes pour produire un bois de qualité. Bien entendu, les critères de base sont importants – par exemple, la croissance et la qualité de branchaisons qui permettent d'augmenter la production. Pour les semences, nous sommes plus dans une logique d'arboriculture que de sylviculture : les arbres ne sont pas trop serrés et sont fertilisés de façon à favoriser le développement des houppiers et à obtenir ainsi un maximum de graines de qualité. Une des grandes orientations est d'accroître la résilience des forêts, qui est étroitement liée à la diversité génétique dans les peuplements. Ou encore de développer des critères de résistance aux maladies.

#### Où en est-on aujourd'hui en matière de renouvellement ?

Nombre de ces vergers d'État installés dans les années 1980 sont aujourd'hui vieillissants. Avec l'âge, la récolte par grimpage (action de monter dans l'arbre pour récolter) est plus longue et donc plus coûteuse en raison de la hauteur des arbres. Et, bien

entendu, nous devons aussi intégrer les améliorations obtenues par les travaux de sélection. D'où notre programme de renouvellement visant à produire une quantité suffisante de semences améliorées et à répondre ainsi aux besoins de la filière. Dans les cinq ans à venir, nous mettrons en place plusieurs vergers : du Douglas sur 20 hectares, du cèdre de l'Atlantique sur 3 hectares, des mélèzes sur 10 hectares et – une nouveauté – du robinier (*Robinia pseudoacacia*) sur 4 hectares. L'installation d'un verger à graines est coûteuse : production des plants, préparation de la parcelle, plantation, remplacement des plans morts, suivi des opérations... Le programme de renouvellement est chargé, mais nécessaire pour l'avenir de nos forêts !

Le travail des semences se déroule dans deux sécheries : celle de Lajoux (Jura), dernière sécherie publique, pour l'ONF, et celle de Vilmorin-Mikado dans le Maine-et-Loire. Nous communiquons régulièrement, notamment sur la disponibilité des semences. Tous ceux qui sont en amont – pépiniéristes et professionnels du reboisement – sont directement intéressés par cette ressource. ◆

#### Pour en savoir plus :

- [agriculture.gouv.fr](http://agriculture.gouv.fr)
  - [inra.fr](http://inra.fr)
  - [irstea.fr](http://irstea.fr)
  - [onf.fr](http://onf.fr)
  - [vilmorin-semences-arbres.com](http://vilmorin-semences-arbres.com)
  - [fcba.fr](http://fcba.fr)
  - [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)
- Voir Tribune *Lettre B* n° 19 (été 2016), page 41

Téléchargez le document  
*Variétés forestières améliorées pour une forêt d'avenir* en scannant ce flashcode



# Urgence pour la forêt : une réponse politique

► La forêt de Teillay s'étend sur plusieurs kilomètres dont une partie sur la commune de Teillay (35), et l'autre sur Ruffigné (44).

## Colloque porté par :

Anne-Catherine Loisier, sénatrice de la Côte-d'Or, présidente du groupe d'études du Sénat ; Laurent Furst, député du Bas-Rhin, et Rémy Rebeyrotte, député de la Saône-et-Loire, coprésidents du groupe de l'Assemblée.

## Pour en savoir plus :

- [fncofor.fr](http://fncofor.fr)
- [fnbois.com](http://fnbois.com)
- [fransylva.fr](http://fransylva.fr)
- [onf.fr](http://onf.fr)
- [cnpf.fr](http://cnpf.fr)
- [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)

**Le plan est disponible sur [efa-cgc.net/nos-dossiers](http://efa-cgc.net/nos-dossiers)**



Photo : Atlantois

Organisé à l'Assemblée nationale et au Sénat, le 7 novembre dernier, le colloque « Urgence pour la forêt : quelles réponses aux changements climatiques ? » a exploré les nécessaires évolutions dans la politique forestière face à cette crise sans précédent. À cette occasion, les professionnels de la filière forêt-bois<sup>1</sup>, soutenus par France Bois Forêt, ont présenté un plan de sauvegarde et d'adaptation de la forêt française.

Sécheresses, dépérissements forestiers, attaques massives de scolytes. Et aussi, à plus ou moins long terme, des répercussions économiques et sociales comme le déséquilibre des marchés du bois, la déstructuration de la filière, la disparition d'entreprises et donc d'emplois, ou encore la perte de savoir-faire. Alors oui, il y a urgence ! Cette crise sans précédent a été au cœur des débats du colloque qui s'est tenu à l'Assemblée et au Sénat, en novembre dernier. Et si la filière forêt-bois ne cache pas son inquiétude, elle est aussi très réactive, comme en atteste le plan de sauvegarde et d'adaptation de la forêt française présenté à cette occasion. Maître mot dudit plan :

l'anticipation, notamment pour adapter les productions régionales, et dégager une provision comptable permettant de lisser les effets de la crise sur dix ans... Plusieurs pistes d'actions sont évoquées pour repenser le système forêt-bois et le rendre plus adapté, résilient et durable : plus de capacités décisionnelles et un cadre réglementaire dérogatoire pour l'expérimentation ; le pilotage sur une dizaine de territoires de ces expérimentations pour l'élaboration de plans locaux forestiers ; une coordination interministérielle pour plus de cohérence des politiques publiques concernant la forêt et le bois. Et aussi une coopération européenne, voire internationale ! ◆

<sup>1</sup> Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR), Fransylva (fédération « Forestiers Privés de France »), Fédération nationale du bois (FNB) et Office national des forêts (ONF).

# La filière forêt-bois au chevet du patrimoine français



Photos : Bernard Lechevalier



L'Interprofession nationale France Bois Forêt participe à la sauvegarde du patrimoine bâti en créant une fondation sous l'égide de la Fondation de France. Rencontre avec son président, Michel Druilhe, pour passer en revue les actions à venir en 2020.

**La Lettre B – Vous avez créé la Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine. Quel est le sens de cette démarche ?**

**Michel Druilhe** – Le bois a toujours été un élément central de la construction, depuis les origines. Son usage a évolué au fil des siècles et des développements techniques, mais il tient toujours une place essentielle dans les bâtiments patrimoniaux. À ce titre, il doit être au centre de toutes nos attentions car, comme les autres éléments des bâtiments, il doit être restauré, et cela doit se faire dans les règles de l'art. La Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine a pour but de valoriser la matière première qui nous réunit, le bois, en faisant appel aux savoir-faire indispensables à sa plus noble expression.

**France Bois Forêt est-elle la première, parmi les 75 interprofessions reconnues par le Code rural et de la pêche maritime, à s'engager dans une telle aventure ?**

En effet, c'est une démarche pionnière. Elle trouve, en partie, son origine dans l'immense émotion provoquée par l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Pour l'ensemble des organisations professionnelles membres de l'Interprofession nationale France Bois Forêt, ce choc partagé par l'ensemble de la société avait une signification particulière, nous étions touchés au cœur de nos métiers et de notre responsabilité sociétale. Cette émotion a nourri notre réflexion sur une façon de faire connaître et valoriser les actions de

◀ Chapelle des Plants,  
Le Grand Bornand, vallée  
du Bouchet, Haute-Savoie.

Les photos de cet article ont été fournies gracieusement par Bernard Lechevalier afin d'illustrer la démarche de la Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine à sa création. Nous l'en remercions.

**Pour en savoir plus :**

- [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)
- [atrium-patrimoine.com](http://atrium-patrimoine.com)



▲ Maison à pan de bois,  
Provins, Seine-et-Marne.

v

restauration du patrimoine réalisées à partir de la ressource renouvelable dont nous avons la charge.

### De quels moyens disposera cette fondation ?

La fondation est dotée d'un budget de 200 000 euros sur 4 ans. De plus, elle pourra bénéficier de dons de la part de particuliers ou d'entreprises ouvrant droit, pour ceux-ci, à une déduction fiscale. Par ailleurs, la reconnaissance de projets par notre fondation est un marqueur de leur intérêt patrimonial facilitant aux maîtres d'ouvrage la recherche de financements complémentaires.

### Quel est votre objectif principal ?

La Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine a été créée sous



l'égide de la Fondation de France le 27 novembre 2019. Elle a pour objet d'aider à la restauration du patrimoine bâti accessible au public et présentant un intérêt historique, artistique ou architectural à sauvegarder, mettant en valeur un matériau bois issu de forêts françaises certifiées « gestion durable ». De façon plus précise, il s'agit de valoriser la ressource forestière française depuis la plantation certifiée et gérée durablement au service de la restauration du patrimoine bâti.

### Quelles seront vos actions ?

Nos actions seront de deux ordres en 2020. Premièrement, un fonds d'aide aux projets permettant d'identifier et de soutenir des programmes de restauration comportant une part très significative de matériau bois.

Les demandes de financement feront l'objet d'un dossier de candidature détaillé et seront examinées par un comité exécutif composé des représentants des organisations membres de l'Interprofession et de personnalités reconnues dans le secteur du patrimoine.

Deuxièmement, en parallèle, afin de récompenser des maîtres d'ouvrage ayant d'ores et déjà réalisé des restaurations remarquables, nous créons, en partenariat avec le magazine *Atrium, patrimoine et restauration*, un concours mettant en avant les actions des gestionnaires et les savoir-faire des entreprises. La connaissance des bonnes pratiques étant essentielle à la mise en valeur du matériau bois dans le patrimoine. Un jury présidé par un ou une Architecte du Patrimoine et composé de spécialistes du secteur choisira les lauréats parmi des réalisations achevées et répondant à l'objet de notre fondation.

#### Quel est le calendrier ?

En ce qui concerne le fonds de soutien, entre retour des demandes de financement, examen du comité exécutif et validation des projets, notre objectif est de signer les premières conventions et de commencer à verser les acomptes de financement en octobre 2020, voire plus tôt, si nécessaire.

Concernant le concours, l'appel à candidatures est désormais lancé avec le magazine *Atrium, patrimoine et restauration*. Le jury se réunira en septembre, puis la remise des prix interviendra en octobre 2020 dans le cadre du Salon international du patrimoine culturel. Une occasion pour nos contributeurs d'admirer la restauration d'une halle ou d'une maison à pan de bois ayant pu bénéficier d'un financement de la filière forêt-bois.

◆  
Propos recueillis par Bernard Lechevalier



# Quelles stratégies pour le bois dans la construction ?

► Lycée professionnel maritime Florence-Arthaud, à Saint-Malo (Liard & Tanguy architectes, 2018).



Photo : Pascal Léopold

Financée conjointement par France Bois Forêt, le Codifab<sup>1</sup> et l'Ademe<sup>2</sup>, l'Étude prospective de la demande finale en bois dans la construction, la rénovation et l'aménagement des bâtiments – à l'horizon 2020, 2035 et 2050 – a été dévoilée lors d'un colloque au conseil régional d'Île-de-France, à Paris, le 9 octobre dernier. Premières conclusions ? Les Français devraient davantage recourir au bois dans les années à venir. Et cela autant dans la construction neuve que dans la rénovation et l'aménagement des bâtiments.

**C**omment évoluera le marché des produits à base de bois dans le secteur du bâtiment (logements et bâtiments non résidentiels) d'ici à 2020, 2035 et, à titre indicatif, jusqu'en 2050 ? L'étude prospective réalisée par le Bipe (Bureau d'informations et de prévisions économiques) et l'institut technologique FCBA<sup>3</sup> vient en prolongement de plusieurs dispositifs (voir encadré). Elle repose sur quatre scénarios : Tendanciel (croissance à l'identique du bâtiment), Alternatif (hypothèse médiane), Volontariste, et le très vertueux Objectif neutralité carbone (ONC) – ces trois derniers épousant la Stratégie nationale bas carbone (SNBC) pour conduire la politique d'atténuation du changement climatique.

## Quatre axes mis en place

**Premier axe :** évaluer les tendances des marchés du logement et du bâtiment non résidentiel, en construction neuve et en rénovation, en France métropolitaine. L'étude établit que les surfaces totales mises en chantier augmentent jusqu'en 2020, puis diminuent progressivement, quel que soit le scénario. En 2035, les surfaces neuves

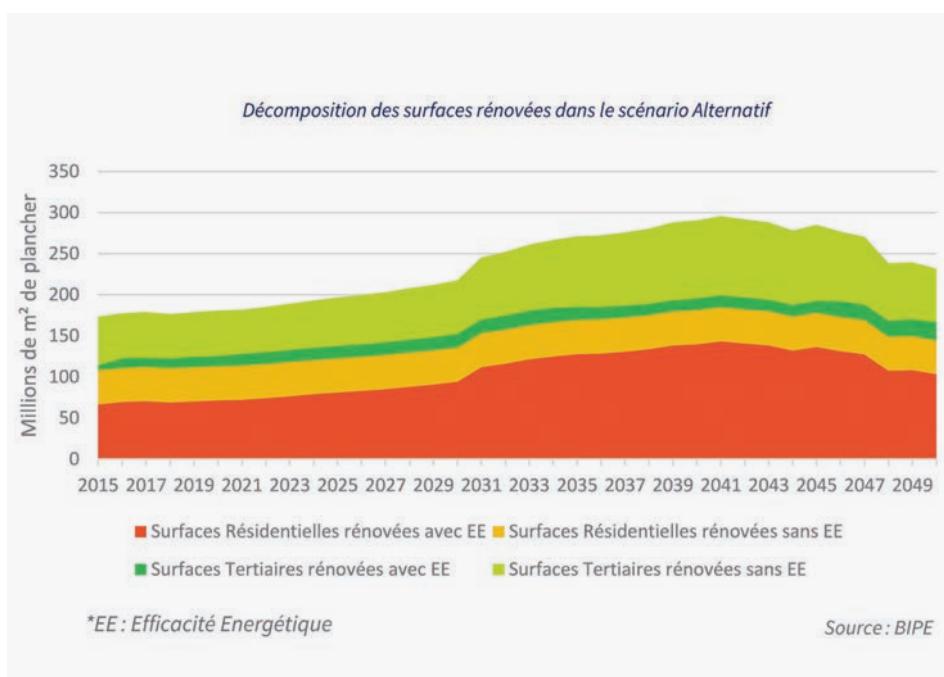
## PROGRAMME

Réf. FBF : 170E666  
Budget FBF : 72 k€

<sup>1</sup> Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois.

<sup>2</sup> Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

<sup>3</sup> Institut technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement.



Doc. : BIPE

mises en chantier sont équivalentes à celles de 2015. En revanche, les surfaces rénovées sont jusqu'à une fois et demi supérieures en 2035 par rapport à 2015, selon les scénarios.

**Deuxième axe :** quantifier et qualifier la demande de produits finis à base de bois. En 2035, la rénovation des logements et des bâtiments tertiaires devrait consommer davantage de bois que la construction neuve. Le volume total de bois consommé varierait entre 4,7 et 8,5 millions de mètres cubes, selon les scénarios. Le scénario Volontariste progresserait de près de 2,7 millions de mètres cubes en 2035 (+ 63 %) par rapport à 2015 (4,2 millions de tonnes).

**Troisième axe :** apprécier la compétitivité des entreprises en adaptant l'offre à la demande, qui révèle une tension potentielle sur le bois d'œuvre (BO) résineux. Pour la limiter, il faudrait favoriser le remplacement du BO résineux par du BO feuillus, tout en mobilisant davantage de résineux (plantations), et augmenter le taux d'utilisation de bois recyclé.

**Quatrième axe :** évaluer les performances environnementales du bois. L'étude montre

que la substitution de produits concurrents (béton, acier, pétrole...) par des produits bois permettrait – si l'on inclut le stockage de carbone dans les produits bois et les bénéfices associés à la valorisation des déchets bois – une réduction supplémentaire de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère par rapport au scénario Tendanciel, qui s'échelonnerait de 46 à 168 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>, selon les scénarios. ◆

## Pour en savoir plus :

- [fbie.fr](http://fbie.fr)
- [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)
- [ademe.fr](http://ademe.fr)
- [codifab.fr](http://codifab.fr)
- [fcba.fr](http://fcba.fr)

La synthèse de l'étude est consultable sur [codifab.fr](http://codifab.fr) et [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)

## Trois dispositifs

Cette étude vient en prolongement de trois dispositifs créés par la filière forêt-bois :

- La Veille économique mutualisée (VEM-FB) : outil réunissant l'ensemble des indicateurs économiques de la filière sur une seule et même plateforme informatique (*voir La Lettre B n° 31, page 23*).
- France Bois 2024 : un projet pour inscrire la filière bois-construction et aménagement dans le calendrier des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 (*voir hors-série 2020 de La Lettre B, page 50*).
- « Cadre de vie : demain, le bois » : initié en janvier 2018, ce projet a pour objectif d'apporter une vision stratégique et économique sur l'activité future de la filière forêt-bois (*voir La Lettre B n° 28, page 25*).

# FrenchTimber passé à la loupe



Photo : FrenchTimber

► Membres de l'association FrenchTimber et représentants des industries françaises invités par Business France, au dernier salon Vietnam Wood.

L'Interprofession nationale France Bois Forêt a commandé, en 2019, un retour d'expérience à Nomadeis, agence de conseil en développement durable, sur l'association FrenchTimber\*. Bilan ? FrenchTimber est essentiel dans le dispositif d'exportation des produits transformés.

**A**ceux qui ne le savent pas, *La Lettre B* précise bienveillamment que *timber*, en anglais, désigne le bois de sciage... De quoi mieux comprendre pourquoi FrenchTimber, dédié à l'exportation des sciages et produits transformés en bois français, a choisi ce nom. Cette association, née en 2001, ne compte que deux collaborateurs et un bureau très motivé aux côtés de ses membres, tous bien décidés à faire grossir le chiffre des exportations françaises du noble matériau.

Dans un contexte de dynamique positive à l'export – les exportations

françaises de sciages de résineux, de chêne et de hêtre sont en hausse, approchant 350 millions d'euros en 2018 (rapport d'AG de FrenchTimber du 12/02/2018) –, le soutien de 376 k€ en 2018 apporté par France Bois Forêt à l'association FrenchTimber apparaît pertinent, compte tenu des enjeux de croissance des entreprises. Ses actions couvrent trois grands domaines : une participation aux salons internationaux (douze en 2018) ; une veille économique à travers la newsletter Isibois ; enfin, la réalisation d'études ponctuelles (études de marchés de pays par exemple).

## Pour en savoir plus :

- [frenchtimber.com](http://frenchtimber.com)
- [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)
- [fnbois.com](http://fnbois.com)

## PROGRAMME

Réf. FBF : 19AU1097  
Budget FBF : 13k€

\*Crée en 2001.



► Un des pavillons FrenchTimber organisés en Inde, sur le salon India Wood, à Bangalore, en 2018.

À l'issue de ce retour d'expérience, FrenchTimber et Nomadeis ont établi une feuille de route pour identifier de nouveaux espaces de conquêtes.

#### Pistes d'optimisation

Côté améliorations, Nomadeis souligne que la zone euro regroupe plusieurs opportunités de marché à valeur ajoutée. FrenchTimber doit, selon elle, poursuivre ses efforts en matière d'exploration de nouveaux marchés pour préparer les débouchés futurs des entreprises de la filière à l'export à trois à cinq ans (réduisant ainsi la relative dépendance à d'autres marchés déjà mieux connus et balisés, tels que celui de la Chine). Enfin, FrenchTimber doit renforcer les synergies avec les autres opérateurs de la filière.

En conclusion, au-delà du soutien spécifiquement apporté à FrenchTimber, il pourrait s'avérer utile pour France Bois Forêt d'initier une réflexion globale sur sa stratégie à l'export et sur les moyens à y consacrer, dans l'intérêt général de la filière. ◆

#### Salons en 2019

- Mars : Dubai Wood Show ; Domotex Shanghai ; Interzum Guangzhou
- Mai : Interzum Cologne
- Septembre : FMC Shanghai ; Vietnam Wood
- Octobre : Ifmac Jakarta
- Novembre : Japan Home and Building Show ; Malaysian Wood Expo

#### Saison 2020 (programmation non exhaustive)

- Janvier : Domotex Hanovre
- Février : India Wood
- Mars : Maderalia (Espagne)
- Septembre : FMC Shanghai et Ifmac Jakarta

# La formation à la gestion forestière gagne du terrain

► Session de stage sur le terrain...



Photo : Alain Csakvary/CNPF

Intérêt croissant chez les plus jeunes, partage de connaissances dans les réseaux familiaux et amicaux, contextualisation des formations en parfaite adéquation avec les demandes grâce à une diversité de l'offre... Les conclusions du retour d'expérience sur le programme de formation à la gestion forestière (Fogefor), commandé en 2019 à Salva Terra par France Bois Forêt (FBF), incitent à l'optimisme.

**F**ormer un maximum de propriétaires forestiers pour aider à la gestion durable des forêts françaises. Tel est le but de Fogefor. Et les résultats sont là : entre 1983 et 2018, Fogefor a formé 25 903 forestiers privés, avec une moyenne de 868 « stagiaires » par an ces dix dernières années. Un enjeu de taille lorsque l'on sait que 75 % des forêts françaises appartiennent à des propriétaires privés en grande majorité peu formés à leur gestion. Afin de connaître le profil type des participants à Fogefor, le bureau d'études SalvaTerra a observé un protocole rigoureux : des entretiens ont été menés à Paris auprès de la cellule nationale des Fogefor et

de FBF, par téléphone auprès de quatre formateurs du Centre national de la propriété forestière (CNPF) en région, et via un questionnaire en ligne (418 participants ont répondu, soit plus de 23 % du public ciblé). Sans surprise, ce sont des hommes (73 %) âgés de plus de 60 ans (55 %), possédant une surface forestière comprise en 25 et 100 hectares (33 %) qui participent le plus aux formations. Une tendance émerge : l'intérêt croissant des jeunes et des actifs pour les formations de type « débutant », c'est-à-dire des stages d'initiation d'une durée de trois à quatre jours qui sont préférés aux formations « de base » de huit à douze jours.

## Pour en savoir plus :

- [cnpf.fr](http://cnpf.fr)
- [fransylva.fr](http://fransylva.fr)
- [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)

## PROGRAMME

Réf. FBF : 19AU1101  
Budget FBF : 20k€



► ... et cours plus théoriques en intérieur.

75 % des personnes interrogées ont participé à au moins deux formations Fogefor.

#### **Une grande marge de progression**

Porté par le Centre national de la propriété forestière et Fransylva (syndicat de forestiers privés), Fogefor bénéficie aussi d'un soutien financier de France Bois Forêt (FBF) pour développer et animer les formations, ainsi que de financements ministériels.

Il est la principale organisation de formation dans ce domaine. Pourtant, seuls 2 % des 1,3 million de propriétaires ayant plus d'un hectare de forêt sont passés par lui. Autant dire que la marge de progression de Fogefor est immense. D'autant que le retour d'expérience auprès des participants est excellent : 89 % d'entre eux estiment que ces formations leur ont permis un changement de pratique durable. Tous plébiscitent les formations Fogefor qui répondent aux spécificités locales, la pédagogie alternant cours théoriques et visites sur le terrain, de même que la grande diversité des intervenants professionnels forestiers.

Ils apprécient de voir concrètement à leur profit leur participation à la Contribution interprofessionnelle obligatoire, dite « CVO ».

Les conclusions de ce retour d'expérience, très satisfaisantes dans l'ensemble, mettent l'accent sur la nécessité non seulement d'améliorer la communication des Fogefor pour cibler les jeunes via les réseaux sociaux et les sites internet du CNPF et de Fransylva, mais aussi d'aller vers d'autres potentiels participants absents des réseaux, d'organiser des formations de plus courte durée l'été, de diversifier les zones du territoire pour les dispenser, de partager une base d'ingénierie entre les formateurs.

Pour France Bois Forêt, il est important que les propriétaires forestiers qui suivent ces formations prennent connaissance du rôle et des missions de l'Interprofession nationale dans les domaines de la recherche et du développement (R&D), la promotion technique, les analyses statistiques et l'économie de la filière. Ce lien n'est pas encore consolidé, mais nous sommes confiants. ◆

# Parquet et sciage : les industries européennes en quelques chiffres



▲ Depuis 2013, le chiffre d'affaires de la production des industries du bois (sciage, produits issus du sciage, panneaux) dans l'Union européenne est à la hausse (+ 15 %). La France se place en 5<sup>e</sup> position avec + 1,7 %.

## Pour en savoir plus :

- [fnbois.com](http://fnbois.com)
- [observatoire.franceboisforet.com](http://observatoire.franceboisforet.com)
- [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)

Retrouvez ces deux synthèses en scannant ces flashcodes

- Industries européennes du sciage



- Industries européennes du parquet



▲ La France a vu sa production de parquets augmenter de 1,6 % depuis 2017, dont 1,7 % pour le parquet massif et 1,1 % pour le contrecollé.

Avec le soutien de France Bois Forêt dans le cadre de l'Observatoire économique, la Fédération nationale du bois (FNB) a récemment publié deux rapports : l'un sur les industries européennes du parquet en 2018 (prévisions 2019-2020), l'autre sur celles du sciage en 2018 (prévisions 2019-2020). Chiffres clés.

**L**a production totale de parquets dans les pays européens FEP (Fédération européenne du secteur du parquet) ou non FEP a diminué d'un peu moins de 0,8 % en 2018 avec le contrecollé toujours en tête (82 % contre 81 % en 2017), suivi du massif avec une stagnation à 17 % et du mosaïque (1 % contre 2 % en 2017). Dans ce paysage, la France occupe la cinquième place au niveau européen avec un pourcentage de production de parquets (tous types confondus) de 7 %. Elle occupe le top 8 dans la production de massif avec 0,89 % d'augmentation (soit +23 000 m<sup>2</sup>) par rapport à 2017 et le top 12 pour le contrecollé qui enregistre une baisse de 6,36 % (soit -182 000 m<sup>2</sup>). Globalement, l'industrie européenne du parquet en 2018 a connu une baisse de la

consommation par rapport à 2017 (-2,3 %, soit 79 854 300 m<sup>2</sup>, contre 81 732 014 m<sup>2</sup> en 2017), liée notamment à celle observée en Allemagne, en Suisse, dans le cluster nordique et au Benelux. La France, quant à elle, a vu son marché augmenter de 1,6 %, dont 1,7 % pour le parquet massif et 1,1 % pour le contrecollé. Malgré un quatrième trimestre 2018 difficile, la barre est remontée au premier trimestre 2019. Le secteur du bâtiment a tenu ses objectifs en termes de rénovation/construction. En termes de consommation totale de parquets dans la zone FEP en 2018, la France occupe la 3<sup>e</sup> place avec 10,59 %, après l'Allemagne et l'Italie. Mais, en termes de consommation par habitant, elle passe à la 12<sup>e</sup> place avec 0,13 m<sup>2</sup>/hab.

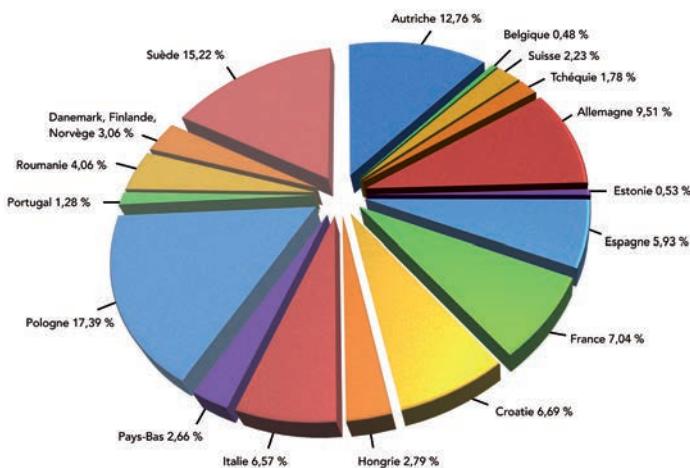
La matière première ne manque pas et les prévisions pour 2019/2020 semblent plutôt positives malgré la concurrence des autres revêtements de sol « aspect bois ». Gageons que la reconnaissance par les autorités européennes des vertus des produits bois dans la lutte contre le changement climatique, le soutien à l'économie circulaire et la bioéconomie changeront encore les choses.

### Les industries européennes du sciage

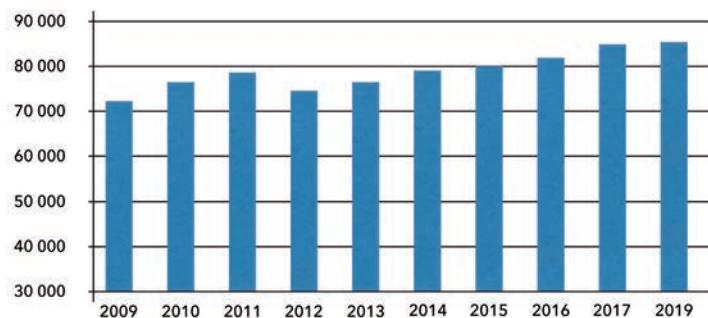
- Depuis 2013, le chiffre d'affaires de la production des industries du bois (sciage, produits issus du sciage, panneaux) dans l'Union européenne est à la hausse (+15%) : elle a atteint 230 milliards d'euros en 2017 (+3,6% par rapport à 2016). L'Allemagne confirme sa position de leader (47 milliards d'euros, +1,2% par rapport à 2016). La France se place, elle, en 5<sup>e</sup> position avec 18,1 milliards d'euros (+1,7%).

- Concernant les sciages de résineux, à noter la reprise de la production portée par une demande soutenue en Europe. La France est le 12<sup>e</sup> producteur dans le monde (6 604 000 m<sup>3</sup>) et le 5<sup>e</sup> dans l'EOS\* (+3% par rapport à 2017). Dans l'EOS, plus l'Italie et le Royaume-Uni, la production totale a augmenté de plus de 2% en 2018 (près de 86,5 millions de m<sup>3</sup>). Une hausse à mettre en parallèle avec celle de la demande (+1,3%) qui s'élève à 69,8 millions de m<sup>3</sup> (+3,9% pour la France, soit un peu plus de 8 millions de m<sup>3</sup>).

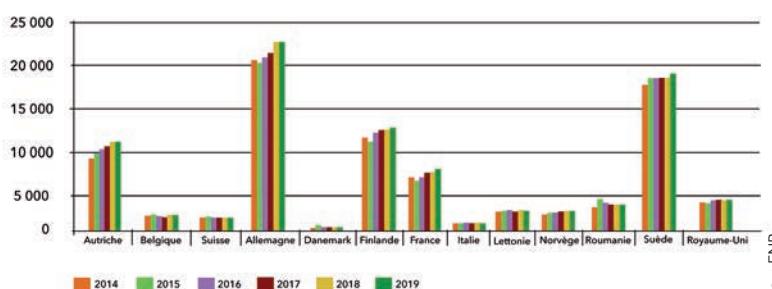
Quant à la production de sciages de feuillus dans l'EOS, elle a dépassé 6,1 millions de m<sup>3</sup> en 2018 (+1,3% par rapport à 2017). La France reste le plus gros producteur (1,6 million de m<sup>3</sup>) et le plus gros consommateur (près de 1,3 million de m<sup>3</sup>) devant la Roumanie et l'Allemagne. ♦



▲ Pourcentage de production totale de parquet des pays membres de la FEP, en 2018.



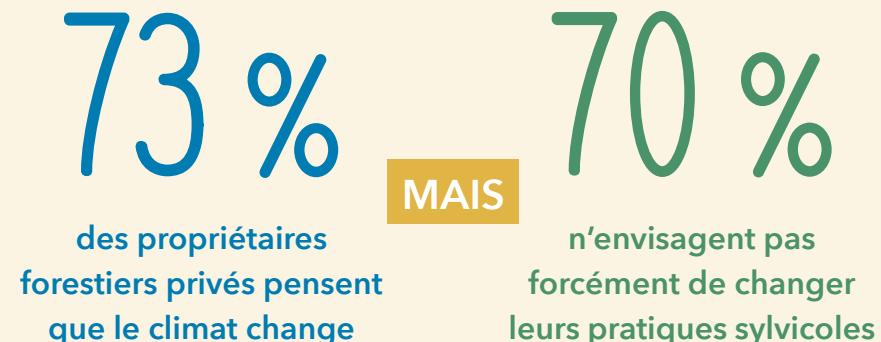
▲ Volume de production de sciages de résineux dans les pays membres de l'EOS 2009-2019 (en milliers de mètres cubes).



▲ Volume de production de sciages de résineux dans les pays membres de l'EOS 2014-2019 (en milliers de mètres cubes), pays par pays.

\* Pays membres de l'Organisation européenne des scieries (EOS en anglais) : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Lettonie, Norvège, Roumanie, Suède, Suisse.

# Resofop 2019 : le climat, thème récurrent



L'enquête Resofop<sup>1</sup>, Réseau d'observation de la forêt privée mis en place dans le cadre de l'Observatoire économique de France Bois Forêt, explore la perception du changement climatique par les propriétaires forestiers privés et ses conséquences sur leur gestion.

<sup>1</sup>Conçue avec Fransylva, le GIP Écofor (Groupement d'intérêt public écosystèmes forestiers), le RMT Aforce (Réseau mixte technologique pour l'adaptation des forêts aux changements climatiques) et le Credoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie).

<sup>2</sup> Questionnaire élaboré par Fransylva et le Centre national de la propriété forestière (CNPF).

Consultez l'enquête Resofop 2019 en scannant ce flashcode



## Pour en savoir plus :

- [foretpriveefrancaise.com](http://foretpriveefrancaise.com)
- [cnpf.fr](http://cnpf.fr)
- [observatoire.franceboisforet.com](http://observatoire.franceboisforet.com)
- [reseau-aforce.fr](http://reseau-aforce.fr)
- [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)

Comme chaque année, un panel représentatif de 960 propriétaires forestiers de plus de 4 hectares sur la France métropolitaine a été interrogé sur la base d'un questionnaire<sup>2</sup>. Et une fois encore – une constante depuis la création de Resofop (2009) –, « c'est l'attachement affectif qui motive en premier lieu l'intérêt des propriétaires privés pour leur forêt, avant l'espace de liberté et la préservation de la biodiversité », souligne Éric Toppan, adjoint au directeur général de Fransylva-Forestiers Privés de France, supervisant le réseau au niveau de l'Observatoire économique de France Bois Forêt. Ce lien très fort supplante les notions de constitution de patrimoine, de territoire de chasse ou encore de fiscalité, motif d'intérêt qui vient en dernière position.

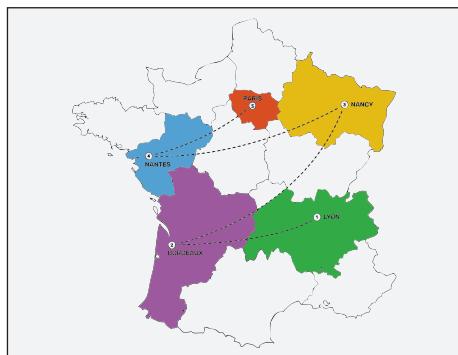
### Des propriétaires forestiers inquiets

Quant à leur perception de l'impact du changement climatique, « 73 % des in-

terrogés, surtout les jeunes, pensent que le climat change ; 42 % d'entre eux considèrent comme important son impact sur leur forêt, contre 36 % qui le jugent faible. Plus de la moitié (54 %) sont inquiets, et, parmi eux, 81 % considèrent que les dégâts sont déjà observables », détaille Éric Toppan. Entre autres, difficulté de régénération en raison d'une forte mortalité des plants ; augmentation, liée à l'absence de gel, des attaques parasites et des maladies...

Pour autant, 70 % d'entre eux n'envisagent pas de modifier leurs pratiques sylvicoles dans les cinq prochaines années, certains comptant sur la capacité d'adaptation de leur forêt, d'autres arguant le manque d'informations et, surtout, l'absence d'aide financière ou fiscale – plus de la moitié ne tirent aucun revenu de leurs bois. Engagés ou non dans un changement de gestion, beaucoup expriment le besoin d'accompagnement et de conseil. ◆

# La Canopée : le concours innovation de la filière forêt-bois



« Nous nous adressons à tout type de projet dès lors qu'il présente un caractère innovant pour la filière forêt-bois », explique François Vulser, responsable du concours chez Forinvest. Sachant que l'objectif est de distinguer les innovations qui valorisent le matériau bois, la gestion durable de la forêt et les territoires à travers des usages inédits. Clos le 20 décembre 2019, l'appel à candidatures a été largement suivi puisque pas moins de 141 projets ont été enregistrés. Pour rappel, trois prix viendront récompenser trois catégories. Le premier, « Idéation »<sup>2</sup>, est ouvert à l'univers académique (enseignants, chercheurs, étudiants) – ici, il n'y a pas forcément concrétisation de projet. Le deuxième, « Start-up », intéresse les entreprises de moins de 7 ans – « De jeunes structures parfois très innovantes, mais qui peuvent difficilement être au même niveau que d'autres, plus solides. » Le troisième, « Entreprise », s'adresse aux autres sociétés, toutes tailles confondues et de tous âges.

## Un site internet dédié

Le 15 janvier, une première sélection a retenu 36 projets. Les heureux présélectionnés auront cinq minutes pour convaincre leur jury régional respectif. Dates et lieux sont d'ores et déjà arrêtés : le 5 février à Lyon lors

Soutenue dès sa création par France Bois Forêt (FBF), organisée par Forinvest<sup>1</sup> et l'École supérieure du bois et des matériaux biosourcés (ESB), La Canopée s'annonce sous les meilleurs auspices. Ce concours national d'innovation au sein de la filière forêt-bois, cofinancé notamment par FBF et par les groupes Archimbaud, Piveteaubois, Siat et Monnet-Sève Sougy, a recueilli 141 candidatures. Zoom.

du salon Eurobois ; le 19 février à Bordeaux (hôtel de Région) ; le 4 mars à Nancy, au Centre Prouvé ; le 18 mars à Nantes, dans le *Bâtiment B* (Atlanbois). Les douze finalistes se retrouveront, le 15 avril à Paris, dans l'amphithéâtre B du Grand Palais, à l'occasion du Forum international bois construction (FIBC). Sans oublier un « bis » qui se tiendra au Carrefour international du bois, entre le 27 et le 29 mai. Le jury du concours réunit, aujourd'hui, 57 membres, experts de la filière, de l'entrepreneuriat et de l'investissement. Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'événement a su convaincre. Il est ainsi placé sous le haut patronage du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, tandis que onze partenaires financiers<sup>3</sup> se lancent dans l'aventure. Spécialement dédié, le site internet [concours-lacanopee.fr](http://concours-lacanopee.fr), créé en octobre, a déjà reçu la visite de milliers d'internautes ! Dans un précédent article (La lettre B n° 31, p. 31), Éric Toppan, secrétaire général de Forinvest, à l'initiative du concours, disait y voir « un formidable accélérateur pour la filière ». Sans aucun doute ! La récompense, au-delà de l'accompagnement et de la dotation de 25 000 euros, est bien la visibilité. Déjà, de nombreux articles de presse ont relayé l'information. Soyez vigilants sur les résultats, il s'agira pour partie de notre Avenir. ◆

► Le parcours de La Canopée : le 5 février à Lyon, le 19 février à Bordeaux ; le 4 mars à Nancy, le 18 mars à Nantes, et enfin le 15 avril au Grand Palais, à Paris.

<sup>1</sup> Forinvest Business Angels : association française de forestiers investisseurs qui accompagnent et financent les entreprises de la filière forêt-bois.

<sup>2</sup> Processus créatif de production, développement et communication de nouvelles idées.

<sup>3</sup> Les autres partenaires sont : le Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois (Codifab), le Crédit agricole, Xylofutur, la fédération Forestiers Privés de France (Fransylva). Avec la participation de France Bois Industries Entreprises (FBIE).

## Pour en savoir plus :

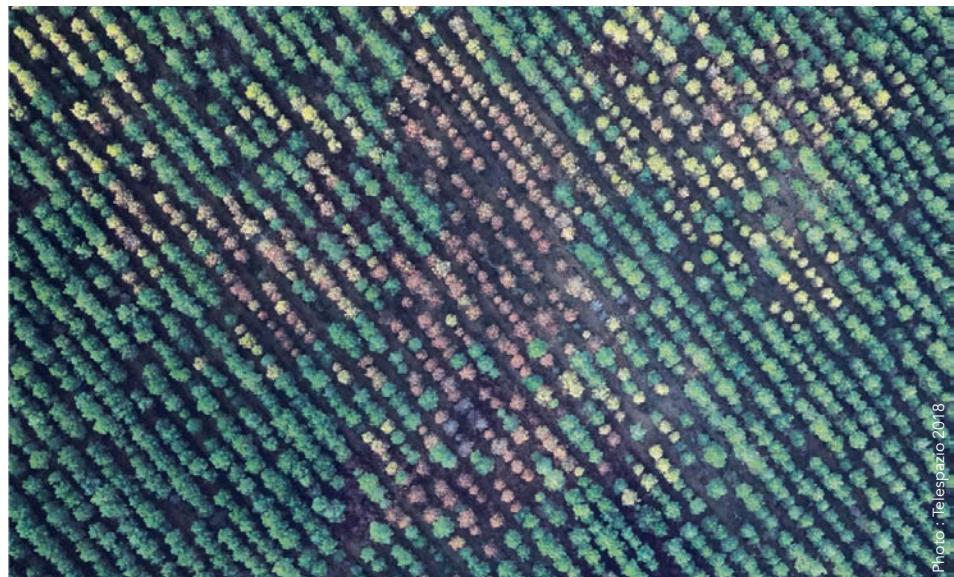
- [forinvest-ba.fr](http://forinvest-ba.fr)
- [\(École supérieure du bois\)](http://esb-campus.fr)
- [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)
- [concourslacanopee.fr](http://concourslacanopee.fr)

## PROGRAMME

Réf. FBF : 19PC1108

Budget FBF : 30 k€

# Surveillance phytosanitaire aérienne et satellitaire



► Image aérienne mettant en évidence un foyer d'anomalie.

Photo : Telespazio 2018

Surveiller de façon permanente l'état sanitaire des pins maritimes du massif des Landes de Gascogne par télédétection. C'est un des fronts sur lequel opère la Caisse Phyto Forêt<sup>1</sup>, avec le soutien financier de France Bois Forêt.

Limiter les risques sanitaires en forêt implique une surveillance poussée pour une détection précoce des foyers éventuels de mortalité. Notamment par la télédétection par satellite. C'est une des missions de la Caisse Phyto Forêt, dans le massif des Landes de Gascogne, la plus grande forêt cultivée d'Europe, mise à mal par les tempêtes de 1999 et 2009, puis par les attaques parasitaires. Ces épisodes de crise ont démontré la nécessité d'instaurer une surveillance en

continu au service d'une plus grande réactivité.

## Des images accessibles et gratuites

Prolongement du programme 2015-2017, la phase 2018-2019 réunit, à travers une convention, ladite caisse, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, l'Irstea<sup>2</sup> et Telespazio<sup>3</sup>. Si l'objectif est une continuité de services par télédétection, sa nouveauté réside dans une partie recherche et développement

## Pour en savoir plus :

- maisondelaforet-sudouest.com
- irstea.fr
- franceboisforet.fr

## PROGRAMME

Réf. FBF : 18RD1029  
Budget FBF : 28k€

<sup>1</sup> Caisse de prévoyance et de protection des forêts du Sud-Ouest, créée en 2013 par le Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest.

<sup>2</sup> Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture, devenu Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae) avec l'Institut national de la recherche agronomique (Inra).

<sup>3</sup> Coentreprise franco-italienne de l'industrie spatiale spécialisée dans les services liés à la mise en œuvre des satellites.

<sup>4</sup> Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.

visant notamment à perfectionner le système : « Il nous fallait identifier les outils de demain, plus compétitifs sur le plan économique et plus efficaces. Ainsi, en 2018, nous utilisions encore le satellite RapidEye, qui avait l'inconvénient d'être onéreux : 1 euro le km<sup>2</sup>. Mais dans le même temps, nous avons comparé trois types d'images – RapidEye, Spot 6-7 et Sentinel-2 – en termes de résolutions spatiale et temporelle », explique Gaëlle Burlot, chargée de mission Ressource et Sanitaire à la Caisse Phyto Forêt. Entre autres atouts : leur gratuité et leur accessibilité. « En 2019, nous avons donc basculé sur les images Sentinel-2 : une résolution spatiale certes moindre – 10m –, mais une meilleure résolution temporelle. L'idée étant la mise en œuvre de ces outils pour contrôler l'état sanitaire presque en temps réel, suivre son évolution et être réactifs en cas de problèmes pour limiter les propagations éventuelles. » Ce dispositif vient en complément de la surveillance terrain des correspondants observateurs (une quarantaine sur la région dépendant du Département santé des forêts de la Draaf<sup>4</sup>), qui ne peuvent avoir une vision du sol exhaustive – « certaines zones échappent à leur regard ».

Plus concrètement, les données recueillies peuvent mettre en évidence des foyers d'anomalies, voire de mortalités. Après identification des zones géographiques concernées, un ULM réalise des images aériennes avec une résolution de 5cm pour caractériser plus précisément la nature de ces anomalies : scolytes, champignons, sécheresse, incendies, simples travaux sylvicoles ou végétation basse (fougère, éclaircie avec houppiers laissés sur parcelle), etc. « Il s'agit d'affiner l'identification de manière à éviter les déplacements superflus. Les foyers suspects retenus sont alors visités par les correspondants observateurs pour en déterminer la cause. » Et agir en conséquence. ◆



Photo : Dominique Piou/Maaif

▲ L'insecte du genre capricorne, vecteur du nématode du pin.



Photo : Caisse Phyto Forêt

▲ Autre action de la Caisse Phyto Forêt, l'expérimentation de colorants rouges compatibles avec l'application du Rotstop, produit utilisé contre le développement du fomes, champignon racinaire attaquant les souches fraîches, pathogène pour les arbres sains.

## Les missions de la Caisse Phyto Forêt

La Caisse de prévoyance et de protection des forêts du Sud-Ouest, Caisse Phyto Forêt, a été créée par le Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest afin d'organiser concrètement le financement d'actions collectives en matière phytosanitaire sur le massif des Landes de Gascogne ainsi que celui de programmes de recherche afin de mieux connaître et de prévenir les risques en forêt. L'objet de cette association est d'agir en matière de protection des risques phytosanitaires (donc non assurables) et d'organiser notamment une surveillance permanente des mortalités en forêt. La Caisse peut également procéder à des campagnes de traitement contre les attaques parasites (scolytes, fomes, chenilles, etc.).

# La filière forêt-bois au Mondial du bâtiment

► L'espace « Pour moi, c'est le bois », à Batimat, en novembre dernier.

## Batimat, édition 2019 : les chiffres clés

- 1700 exposants :
- 43 % français
- et 57 % étrangers
- Plus de 100 conférences
- Près de 270 000 visiteurs : architectes, ingénieurs, constructeurs, promoteurs
- Plus de 200 innovations

## Réalisation vidéos :

[plan-rapproche.com](http://plan-rapproche.com)  
Journaliste plateau :  
Stéphane Miget

Retrouvez les émissions Bati-Journal TV enregistrées lors de Batimat 2019 sur :

- [bati-journal.tv](http://bati-journal.tv)
- [youtube.com/user/FranceBoisForêt1](https://youtube.com/user/FranceBoisForêt1)

Retour en vidéo sur Batimat :



Photo : Plan rapproché

Lors du salon Batimat, rendez-vous incontournable des professionnels de la construction, la filière forêt-bois a pu démontrer toute sa diversité et sa capacité à répondre aux défis techniques et environnementaux du moment.

Au menu concocté avec le soutien de l'Interprofession nationale France Bois Forêt : un vaste stand pour présenter la filière, ses entreprises et ses produits bois, un parcours bois valorisant l'offre française, un colloque, un plateau TV...

**L**e bois français a le vent en poupe. C'est le constat qu'ont pu faire les visiteurs du salon Batimat, lors du Mondial du bâtiment en novembre dernier, à Paris Nord Villepinte. Un vivier d'échanges et de rencontres qui fut l'occasion pour la filière forêt-bois française de se décliner dans toute sa diversité. À la question : pourquoi participer à Batimat ? Michel Druilhe, président de France Bois Forêt, répond : « *Notre présence s'inscrit dans la volonté de permettre à chaque professionnel de la construction de venir s'informer, découvrir, échanger autour des valeurs et des produits portés par la filière forêt-bois française au sein d'un parcours bois dédié.* ». Parcours qui commençait sur le stand « Pour moi, c'est le bois ».

Lequel, sur plus de 100 m<sup>2</sup>, mettait en avant la filière et ses entreprises, ou encore les produits bois français sur un catalogue 3D ([youtube.com/watch?v=cfDZZFJFP\\_8](https://youtube.com/watch?v=cfDZZFJFP_8)).

## Le bois au cœur des enjeux du bâtiment

Un des objectifs était également de faire valoir les atouts des marques Bois de France® et Parquets de France® : la première en tant qu'outil répondant aux attentes de garantie sur l'origine de la matière première issue de forêts françaises gérées durablement, mais aussi sur la transformation en France ; la seconde apportant aux maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et entreprises toutes les garanties de qualité et de sécurité des produits parquets – engagement à long

**BATIMAT PARIS EXPOSITIONS 04-08 NOV 2019**

**Les rendez-vous de la filière forêt-bois française**

vers. 26 sept. 2019

**FRANCE DOUGLAS**  
Les solutions constructives en Douglas HALL 6 - Allée F - Stand 066

**POUR MOI, C'EST LE BOIS**  
Espace Filière Pour moi, c'est le Bois®  
HALL 6 - Allée G Stand 060

**ARTECK**  
Construction de maison individuelle en DOUGLAS et EPICEA français  
HALL 6 - Allée G - Stand 149

**bati journal**  
Plateau TV HALL 6 - Allée G - Stand 067

Plus de 25 émissions et tables rondes au cœur des enjeux du bâtiment  
"Les matinales de la construction bois" chaque jour entre 10 h et 10 h 30.

Hall 4 Thématique cadre de vie

Conférences dédiées au matériau Bois  
Forum du Hall 6 5 tables rondes de 30 min  
05-11-2019 10h - 13h

Table ronde 1 Le bois au service des métiers de l'artisanat et de l'industrie 2021  
Table ronde 2 Reconstruire avec le bois : les meilleures pratiques pour une reconversion durable  
Table ronde 3 La case de l'écologie : le bois et l'environnement  
Table ronde 4 Construire avec le bois, un marché en croissance dans les années à venir  
Table ronde 5 Le bois et le bois de chauffage : l'avenir de l'énergie

**Les exposants BATIMAT 2019**

- Joslet ..... H6-C075
- France Douglas ..... H6-F066
- Manuboisi ..... H6-C086
- Piveteau ..... H6-G052
- Sélection Vosges ..... H6-D079
- Panaget ..... H4-D019
- Parquerterie Beausoleil ..... H 4-E049

**Le Kiosque du bois**

DR

terme également pour la promotion du savoir-faire français, de la gestion durable des forêts et du bien-être du consommateur. Ce parcours intégrait aussi une halte chez France Douglas<sup>1</sup> (partenaire de France Bois Forêt) pour y découvrir les solutions constructives en pin Douglas français et les « arguments » de cette ressource en tant que matériau de construction. Une autre étape remarquée fut celle chez Arteck<sup>2</sup> qui compte à son actif la construction, en France, de plus de 1000 maisons. Inédit, ce spécialiste du travail du bois depuis trente ans a réalisé, chaque jour du salon, une maison zéro émission, à taille réelle, en épicea et Douglas français.

Une semaine également rythmée par les Matinales de la construction bois de Bati-Journal TV (voir encadré ci-contre) ou encore les tables rondes du colloque « Le bois, matériau d'avenir ? » organisées par France Bois Forêt (voir pages 32 à 35), plaçant le bois au cœur des enjeux du bâtiment et de la ville de demain. ♦

<sup>1</sup> L'association conduit toutes les actions de recherche, de veille normative et réglementaire, de communication ou d'animation en vue de valoriser la ressource nationale de Douglas (france-douglas.com).

<sup>2</sup> Arteck est l'implantation francilienne du groupe Lallemand, leader français dans le domaine de la menuiserie (arteck-france.com).

► Descriptif du Parcours bois proposé lors de la dernière édition de Batimat. Objectif : permettre à chaque professionnel de s'informer sur les valeurs et les produits portés par la filière forêt-bois française.

▼ Plateau « Couteau suisse », gagnant du concours Bati-Journal TV (voir *La Lettre B* n° 31, p. 44). De gauche à droite : Marie-Agnès Revert, responsable pédagogique bachelor scénographie (École de design Nantes Atlantique), Philippe Blanchard, enseignant-chercheur en design à l'École supérieure du bois de Nantes (ESB), Guillaume Morel et François Mazières, étudiants à l'ESB.



## Bati-Journal TV

Le salon Batimat fut l'occasion de retrouver une nouvelle édition du plateau TV Bati-Journal, soutenu par France Bois Forêt. La Matinale de la construction bois a ainsi présenté cinq émissions animées par Stéphane Miget, rédacteur en chef de *5 façades* et de *Planète Bâtiment*.

- Améliorer le cadre de vie et le bien-être avec le bois – concours de design Bati-journal TV (École supérieure du bois et École de design Nantes Atlantique), avec découverte du nouveau plateau et retransmission des contenus sur de nombreux sites partenaires.
- JO 2024, le défi construction bois.
- Évolutions et innovations des bois d'ingénierie origine France.
- Construire local et très bas carbone avec le bois.
- Retour d'expérience : Prix national de la construction bois (PNCB), co-organisé par Bati-Journal, Éditions des Halles et Batimat, avec le soutien de France Bois Forêt.

Photo : Plan rapproché

# Colloque bois à Batimat Le bois, matériau d'avenir

Pour en savoir plus :  
[franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)

Découvrez l'intégralité de cette table ronde en scannant ce flashcode



Dominique Perrault Architecture



1

## 1 Georges-Henri Florentin, président de France Bois 2024<sup>1</sup>

« Mettre en avant auprès des différents professionnels la nécessité de stockage du carbone et celle de la formation sur les chantiers constitue une de nos actions. Il y a une mobilisation de la filière sur le sujet. Une organisation rigoureuse est indispensable pour s'assurer que 100 % des bois utilisés dans les ouvrages olympiques proviennent de forêts gérées durablement et qu'une partie proviendra bien des forêts françaises. »



2

## 2 Paul-Emmanuel Huet, directeur exécutif PEFC France<sup>2</sup>

« Le secteur de la construction bois en France est très mobilisé sur la question de la gestion durable des forêts. Près de 90 % des bois utilisés par les professionnels sont certifiés PEFC d'ailleurs. Les conditions sont réunies pour que la filière fasse valoir son fort engagement et apporte des garanties auprès de la Solideo. »



3

## 3 Antoine du Souich, directeur de la stratégie et de l'innovation Solideo<sup>3</sup>

« Un des points centraux de notre stratégie est que les JOP produisent la ville durable de 2030 et 2050. L'engagement de la Solideo et le lien avec la filière forêt-bois vont donc se poursuivre. Nous travaillons depuis longtemps pour que la filière soit au rendez-vous de ce grand événement. Parce que le bois stocke le carbone, permet des installations rapides et modulaires, il constitue une réponse systémique dans la construction et aux enjeux environnementaux. »

<sup>1</sup> Le projet France Bois 2024 vise à favoriser l'utilisation des solutions de construction et d'aménagement en bois, notamment français, dans les réalisations des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de 2024 ([francebois2024.com](http://francebois2024.com)).

<sup>2</sup> [pefc-france.org](http://pefc-france.org)

<sup>3</sup> Société de livraison des ouvrages olympiques ([ouvrages-olympiques.fr](http://ouvrages-olympiques.fr))

le bois est bien le matériau du futur. Les cinq tables rondes de ce colloque ont regroupé de nombreux experts de la filière forêt-bois française. Animées par Bernard Lechevalier, directeur des publications des Éditions des Halles, elles ont montré que le bois est de plus en plus apprécié à la fois pour ses qualités techniques et environnementales. Morceaux choisis.

## Le bois au service des Jeux olympiques et paralympiques 2024

Les JOP de Paris en 2024 offrent l'opportunité à la filière bois-construction et aménagement de démontrer ses capacités, ses compétences et ses atouts écologiques et sociétaux.



## La restauration de Notre-Dame de Paris, savoir-faire et ressource locale

**L'avis des professionnels du patrimoine et des experts de la filière forêt-bois.**

Découvrez l'intégralité de cette table ronde en scannant ce flashcode



### 4 Marie-Amélie Tek, Architecte du Patrimoine<sup>1</sup>

« Avec le plus vieux Code du patrimoine, la France a 170 ans d'expérience des monuments historiques et dispose de savoir-faire et de matériaux disponibles. Au vu de ce Code et de la charte de Venise qui préconise la restauration dans le dernier état connu, ici, très documenté, celle-ci devrait se faire à l'identique. Le temps politique (*reconstruction en cinq ans, NDLR*) n'est pas notre temps de bâtisseur. Le but pourrait être d'expérimenter, de faire revivre des techniques, de partager une expérience plutôt que de couper un ruban. Il faut valoriser le chemin. »

### 5 Benoît Dilion, dirigeant Dilion Charpente<sup>2</sup>, membre du GMH<sup>3</sup>

« Notre-Dame de Paris doit être traitée comme la frégate *Hermione*, pour que le public puisse apprécier la rénovation en totalité. Ce chantier appartient à tous, la cathédrale étant inscrite au Patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1991. Le public doit pouvoir s'approprier ce lieu emblématique. »

### 6 Philippe Gourmain, expert forestier, coprésident de France Bois Notre-Dame de Paris<sup>4</sup>

« Nous avons du bois en quantité suffisante pour reconstruire la cathédrale. Avec 3,8 millions d'hectares de chênes, soit 600 millions de mètres cubes, la forêt française est le plus gros réservoir au monde. Cette restauration en nécessite 2 000 m<sup>3</sup>, soit 0,1 % de la récolte annuelle ! »

<sup>1</sup> archi-tek.fr

<sup>2</sup> dilioncharpente.fr

<sup>3</sup> Groupement des entreprises de restauration des monuments historiques (groupement-mh.org)

<sup>4</sup> Groupe de coordination nationale créé par France Bois Forêt (franceboisforet.fr)



▲ Centre petite enfance, Pas-de-Calais.

## Le bois de France, matériau biosourcé au service de l'économie circulaire

**Quand l'émergence de certifications sur l'origine des bois ou la gestion des forêts contribuent au renforcement d'une économie de proximité plus respectueuse de l'environnement.**

Découvrez l'intégralité de cette table ronde en scannant ce flashcode



### 7 Tifenn Guennec, ingénierie études environnement FCBA<sup>1</sup>

« Le bois est renouvelable et le premier pilier de l'économie circulaire. Tout au long de sa vie, il stocke du carbone. Il s'inscrit aussi dans une logique d'économie industrielle car les connexes de scieries sont réutilisés dans l'industrie papetière, les chaudières, etc. »

>>>

## I SALON



>>>

### **8 Caroline Berwick, déléguee générale adjointe FNB<sup>1</sup>**

« La marque Bois de France® (crée par la FNB, NDLR) apporte une garantie sur l'origine de la matière première mais aussi sur la transformation (...) Les garanties de traçabilité de l'origine de la matière première permettent de faire valoir les circuits courts (...) et davantage si on l'associe à la certification PEFC. On additionne ainsi la garantie sur l'origine et la gestion durable des bois. »



### **9 Geoffroy Dhier, responsable technique PEFC France<sup>3</sup>**

« La certification PEFC répond à une logique d'équilibre entre les trois fonctions de la forêt : environnementale, économique et sociale. C'est un système de double certification qui garantit à la fois une bonne gestion des forêts et une "chaîne de contrôle PEFC", s'appliquant à l'ensemble des entreprises de la filière bois papier qui le souhaitent (...) La notion de volontariat est importante, c'est ce qui fera que les personnes s'impliquent dans le suivi de certification. »

<sup>1</sup> Institut technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement (fcba.fr)

<sup>2</sup> Fédération nationale du bois (fnbois.com)

<sup>3</sup> Programme de reconnaissance des certifications forestières (pefc-france.org)

Découvrez l'intégralité de cette table ronde en scannant ce flashcode



Bresson Schindlbeck



## Construction bois, un marché en croissance : les chiffres

La dernière Enquête nationale de la construction bois (basée sur l'activité 2018) financée par France Bois Forêt indique des curseurs à la hausse : + 19,4% en logements collectifs, + 20% en maisons individuelles et + 9,2% pour les bâtiments tertiaires privés et publics.



### **10 Eric Toppan, coordinateur de l'Observatoire économique de France Bois Forêt<sup>1</sup>**

« Le bois dans la construction est le premier débouché de la filière : 60 % des bois mis en œuvre en France ont comme destination le bâtiment. Premier enseignement, le bois est durablement installé dans la construction individuelle et il s'implante dans le collectif ! (...) La plus forte progression en matière de construction bois en 2018 est dans la maison individuelle en secteur groupé (+ 49 %). Progression significative aussi dans le collectif : + 20 % en moyenne annuelle. »



### **11 Loïc de Saint-Quentin, secrétaire général de l'Afcobois<sup>2</sup>**

« Les importants constructeurs de maisons individuelles croient à la construction bois et à son développement, car le bois est un matériau naturel et renouvelable, et parce que la préfabrication offre rapidité d'exécution et qualité au millimètre près... »

<sup>1</sup> observatoire.franceboisforêt.com

<sup>2</sup> Syndicat français de la construction bois (afcobois.fr), devenu, après fusion, Union des industriels et constructeurs bois (UICB, uicb.pro)



Atlanbois

## La forêt et le bois face au changement climatique

**Nos forêts stockent l'équivalent de 20 % des émissions de gaz à effet de serre du pays. Fixateur de CO<sub>2</sub> (1 t/m<sup>3</sup> de bois), renouvelable, durable, biodégradable, le bois s'impose comme le matériau recyclable par excellence et permet des constructions respectueuses de l'environnement. Autant d'atouts qui rendent explicite l'urgence à protéger nos forêts aujourd'hui en souffrance.**

### 12 Éric Sevrin, directeur IDF<sup>1</sup>

« La forêt a une capacité génétique extraordinaire sur laquelle on peut compter, les arbres ont une richesse variétale importante qui permet à certains d'entre eux de résister en période de crise. C'est pour cela qu'il ne faut pas faire comme avant : les couper tous dès qu'il y a un dépérissement. Aujourd'hui, nous sommes beaucoup plus prudents : nous sélectionnons ceux à couper et faisons des éclaircies. Nous limitons les coupes pour ne pas accentuer le phénomène. »

Découvrez l'intégralité de cette table ronde en scannant ce flashcode



### 13 André Richter, directeur des programmes FCBA<sup>2</sup>

« Nous travaillons sur des essences comme le pin maritime, le pin taeda, le Douglas, et nous cherchons à améliorer les variétés qui seront plantées demain. Les critères d'amélioration variétale étaient jusqu'à présent la rectitude, la qualité des bois, la vitesse de croissance. Mais aujourd'hui, le critère essentiel est l'aptitude à résister au stress dû au changement climatique, notamment aux épisodes de sécheresse estivale, de chaleur excessive. »

### 14 Nicolas Douzain-Didier, délégué général FNB<sup>3</sup>

« La forêt est un bien d'intérêt général. Cent mille hectares touchés par les scolytes en France, 1 million en Europe ! Entre autres actions, il faut sauver les bois. Si les bois scolytés sont détectés et récoltés précocement, il n'y a pas de dégradation de la qualité pour la construction ou pour l'usage dans la palette. L'urgence est la surveillance des forêts, l'évacuation et la mobilisation de ces bois. Par cette coordination de filière, on pourra limiter les dégâts. »

<sup>1</sup> L'Institut pour le développement forestier est le service de R&D et d'innovation du Centre national de la propriété forestière (CNPF, cnpf.fr)

<sup>2</sup> Institut technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement (fcba.fr)

<sup>3</sup> Fédération nationale du bois (fnbois.com)

## Réalisation vidéos :

plan-rapproche.com

**Animateur tables rondes :** Bernard Lechevalier,  
directeur des publications des Éditions des Halles  
Scannez le flashcode pour accéder à la playlist de ces vidéos





Retour accéléré et en images sur quatre jours de travail. Trois jours de montage du stand de France Bois Forêt durant lesquels les équipes ont œuvré sans relâche pour monter le stand complet sur une surface de 106 m<sup>2</sup>. Trois jours intenses pour qu'au lever de rideau "tout soit d'équerre", puis un seul jour de démontage. L'ensemble fut préparé, à l'instar de répétitions minutieusement préparées - où tout est calculé et ajusté - pour que si besoin était, un peu de temps reste pour l'improvisation de dernières minutes. Finalement ce ne fut pas nécessaire, et c'est tant mieux pour un prochain salon !



# L'envers du décor et la vitrine...

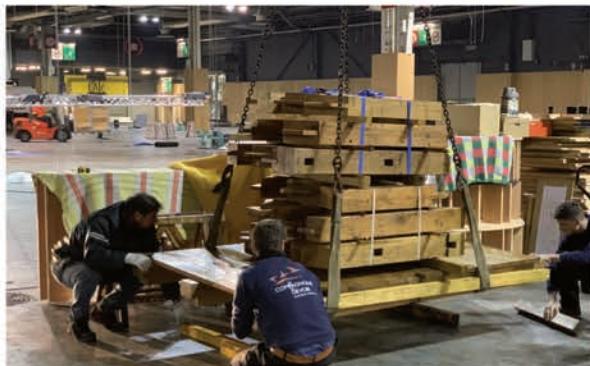
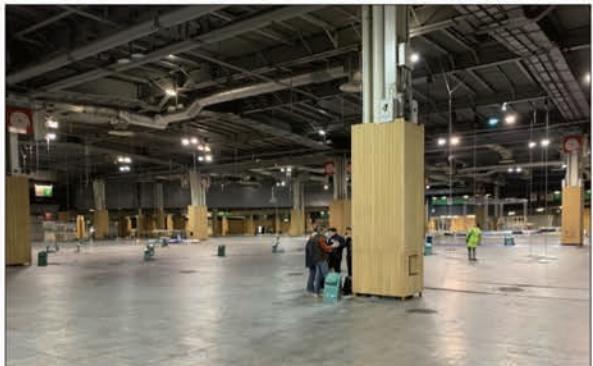
dans les coulisses du Salon des Maires

19, 20 & 21 novembre 2019

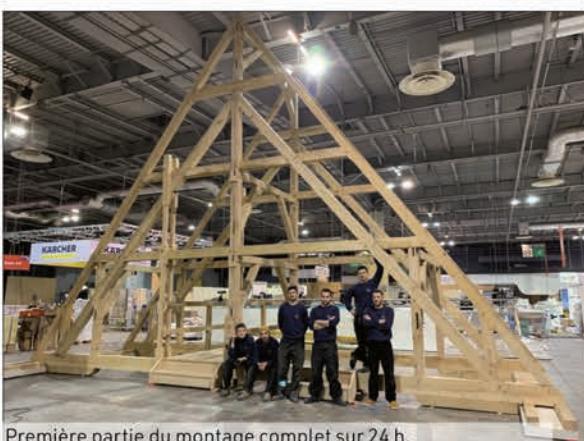
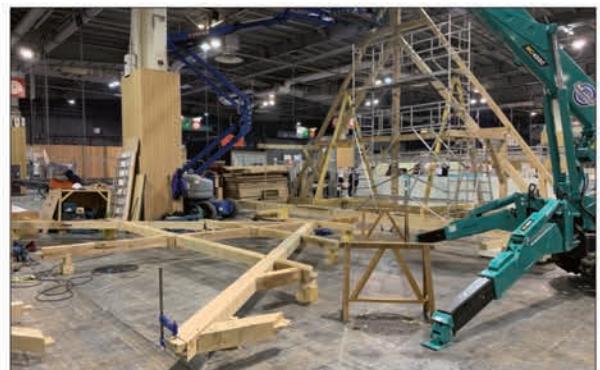
PARIS > Porte de Versailles



Sous la pluie, arrivée des fermes de Notre-Dame de Paris



Nous remercions chaleureusement toutes les personnes et les entreprises qui ont participé au montage du stand France Bois Forêt, et en particulier les Compagnons du Devoir, les élèves et leurs formateurs, le Syndicat National des Pépiniéristes Forestiers (SNPF), les sociétés DesignbyFredGreneron et Croissanceimage.



Segment de la Charpente de Notre-Dame de Paris : échelle 3/4  
10,7 m L x 7,5 m H ; emprise au sol : 56 m<sup>2</sup> ; poids : env. 4,5 T



Seconde partie du montage du stand sur 24 h.  
De l'idée à la réalisation : la photo *finish* est conforme au projet !



Discours de Dominique Jarlier, Président de la Fédération Nationale des Communes Forestières



Discours de Michel Druilhe, Président de France Bois Forêt



De gauche à droite : Renaud Muselier, Président de la Commission «Europe et contractualisations» de l'Association des Régions de France (ARF) ; Gérard Larcher, Président du Sénat ; François Baroin, Président de l'AMF ; Michel Druilhe, Président de France Bois Forêt.



Maquette exceptionnelle de la flèche de Notre-Dame de Paris réalisée en 1969-70 (échelle 1/20<sup>e</sup> - 4000 heures de travail)..



Marc Fesneau, ministre auprès du Premier ministre, en charge des relations avec le Parlement



Télématin sur France 2 à 7h00



Explications sur le Bois Énergie par Pascal Roger, Président de la Fédération des services Energie Environnement (Fedene).



Explications par Jérôme CARRAZ, resp. de l'Institut de la charpente et construction bois sur la Charpente de Notre-Dame de Paris



Intervention de Philippe Gourmain sur Notre-Dame de Paris, Président des Experts Forestiers de France



**La forêt et le bois des atouts pour nos territoires**

# Nouvelle-Calédonie : vers une adaptabilité au changement climatique

\*AILLEURS : cette rubrique est destinée à vous faire partager les actions innovantes, originales, voire exemplaires, mises en place dans nos lointains et si proches espaces forestiers d'outre-mer.

► Carte du site pilote Resccue en province Sud de Nouvelle-Calédonie.

► ► Cascade du Grand Sud.



Doc. : Hattier



Photo : CPS

Préserver et restaurer les écosystèmes insulaires, renforcer leur résilience face au changement climatique, via des dispositifs de financement innovants et durables.

C'est la finalité du projet Resccue\*, mis en œuvre par la Communauté du Pacifique Sud (CPS). Zoom sur un des sites pilotes, dans la province Sud de Nouvelle-Calédonie.

Projet final et activités Resccue à télécharger en scannant ce flashcode :



Pour en savoir plus :

- spc.int
- afd.fr
- ffem.fr
- onfinternational.org

\* Restauration des services écosystémiques et adaptation au changement climatique : mis en œuvre par les bureaux d'études Bio eKo, ONF International, Vertigo Lab, sous la tutelle de la CPS et de la Province.

\*\* Avril 2019 : création du parc provincial de la Côte Oubliée (98 000 ha de terre et 29 000 ha de zone marine).

**F**inancé par l'Agence française de développement (AFD) et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) et opérationnel depuis 2015, le projet Resccue a été déployé sur des sites pilotes en pays océaniens qui développent des activités en lien avec leur écosystème (reforestation, tourisme durable, etc.). L'un d'entre eux, situé dans la province Sud de Nouvelle-Calédonie, vise trois orientations prioritaires : restauration des écosystèmes altérés pour un environnement plus résilient ; maintien du bien-être des populations locales via une gestion à long terme des milieux naturels et de leurs services ; développement durable du tissu économique (sylviculture, tourisme de nature, activité minière...).

Très marqués par l'exploitation minière et forestière de la fin du 19<sup>e</sup> siècle au début du 20<sup>e</sup>, les massifs forestiers du grand Sud ne représentent plus que 20 % de leur

surface initiale, soit quelques inclusions de forêts disséminées dans un paysage de maquis. Une fragmentation telle que la seule protection ne suffisait plus. Il s'agissait de rétablir un lien écologique entre ces fragments, ainsi qu'avec les réservoirs forestiers voisins, telle la Côte Oubliée\*\*. De même, différents scénarios d'élargissement du réseau actuel d'aires protégées ont été établis afin que la forêt reprenne peu à peu sa place et puisse jouer son rôle (régulation des cours d'eau, régulateur d'érosion, réservoir naturel de bois, patrimoine culturel).

En outre, Rescuce a accompagné la province Sud et les professionnels concernés dans la mise en œuvre d'un plan de protection contre l'incendie du massif forestier du Grand Sud. Avec, entre autres, le financement de citernes d'eau et l'organisation de guetteurs mobiles pour déceler les départs de feu. ♦

# ONF-Agir pour la forêt

Photo : France Bois Forêt/Creative Program



► Agents de l'ONF sur le terrain. Image extraite de l'une des six séquences de 6 minutes pour la valorisation du patrimoine forestier français, des métiers de la sylviculture et de l'exploitation forestière, réalisées en partenariat entre France Bois Forêt et Silence, ça pousse !, diffusées sur France 5 en mars et avril 2019.

Après « Plantons pour l'avenir\* » (*La Lettre B* n° 31, p. 18), nous vous présentons « ONF-Agir pour la forêt ». Préserver et valoriser la forêt publique, la biodiversité et développer leur adaptabilité au changement climatique : des thèmes essentiels que l'Office national des forêts (ONF) entend promouvoir à travers son fonds de dotation.

« ONF-Agir pour la forêt », a été lancé en novembre dernier. Objectif : financer des projets d'intérêt général dans les forêts publiques françaises en faisant appel au mécénat et aux dons des particuliers. Dans un contexte d'urgence climatique et d'érosion de la biodiversité, la préservation de la vitalité des forêts publiques constitue un enjeu sociétal majeur. Et pour l'ONF, il faut aller plus loin et plus vite. D'où le lancement, le 12 novembre dernier, de son fonds de dotation « ONF-Agir pour la forêt », dédié au financement de projets d'intérêt général dans les forêts publiques françaises. L'idée étant de faciliter l'accès aux dons des entreprises et des particuliers qui souhaitent s'investir durablement dans des projets de proximité.

## Six axes majeurs

L'Office national des forêts entend mobiliser largement autour de cinq axes essentiels : la plantation et la régénération - la préservation de la biodiversité - la prévention des risques naturels - l'accueil de tous les publics - la sauvegarde du patrimoine historique et culturel. Les projets soutenus illustreront, quant à eux, la large palette d'actions menées par l'ONF et ses partenaires : bois, carbone, eau, biodiversité, protection des sols, paysages, loisirs nature... ◆



Pour faire un don :  
[onf-agirpourlaforet.fr](http://onf-agirpourlaforet.fr)

Pour en savoir plus :  
• [onf.fr](http://onf.fr)  
• [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)

\*« Plantons pour l'avenir » ([plantonspourlavenir.fr](http://plantonspourlavenir.fr)). À retrouver sur [franceboisforet.fr/2019/10/29/plantons-pour-lavenir](http://franceboisforet.fr/2019/10/29/plantons-pour-lavenir) et dans *La Lettre B* n°31, p. 18.

# Santé et luxe : les arguments de poids pour le bois

► Les vertus de la forêt et du matériau bois assurent leurs conquêtes de marché à la fois dans l'univers de la santé et dans celui du luxe.



DR

Suite du programme « Cadre de vie » visant à apporter une vision stratégique et économique des futures activités de la filière, France Bois Industries Entreprises (FBIE) rendait publiques, en octobre 2019, les brochures *Wood-health* et *Wood-luxury* (Bois Santé et Bois Luxe en français dans le texte). Ces deux études, cofinancées par France Bois Forêt et le Codifab\*, décryptent, chiffres à l'appui, les marchés bois de la santé et du luxe, et donnent des clés concrètes à la filière bois.

Vincent Petitet, délégué général de FBIE et directeur du projet, évoque pour nous les avancées obtenues depuis 2018.

*Wood-health* et *Wood-luxury* démontrent que le secteur bois peut gagner des parts de marché dans l'univers de la santé comme dans les enseignes de luxe et les réseaux hôteliers étoilés.

**La Lettre B – Dans les bâtiments liés à la santé, le maître mot de votre étude est « confiance », celle qu'il faut conquérir auprès des institutions publiques et du ministère de la Santé. Avez-vous noté une progression de cette confiance ?**

Vincent Petitet – L'étude pour *Wood-health* a donné lieu à plusieurs auditions de personnalités qualifiées, dans le monde médical ou institutionnel. On note un net intérêt pour le matériau bois, notamment pour le bien-être qu'il procure au sein des environnements de soins, en psychiatrie par exemple. Par ailleurs, nos interlocuteurs sont très sensibles aux propriétés du bois, c'est pourquoi nous avons rédigé, avec l'aide de scientifiques, un argumentaire propre à les rassurer.

## Pour en savoir plus :

- [fbie.org](http://fbie.org)
- [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)
- [codifab.fr](http://codifab.fr)

## PROGRAMME

Réf. FBF : 19RD938  
Budget FBF : 37 k€

\*Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois.



Photo : Richard Haughton

► La Maison des Bois, Marc Veyrat, Haute-Savoie. Relais & Châteaux 5 étoiles et restaurant 2 étoiles (Michelin 2019).

Téléchargez les brochures *Wood-health* et *Wood-luxury* en scannant les flashcodes :



**Les besoins en accueil pour personnes dépendantes, l'implantation de maisons pluriprofessionnelles de santé, la volonté de réunir nature et hôpital pour le bien-être de tous, les vertus antimicrobiennes du bois, sont autant d'atouts en sa faveur... Quelle est votre démarche ?**

Nous nous sommes appuyés sur des réalisations déjà existantes pour nos travaux « bois-santé », par exemple le centre de psychiatrie de Metz inauguré en 2018, qui fait la part belle au bois dans ses aménagements intérieurs. On constate une évolution des pratiques, qui font un lien direct entre l'architecture d'un lieu et les soins que l'on y prodigue : « *Le lieu fait lien* », comme l'explique le sociologue Michel Maffesoli, qui a contribué à notre réflexion.

**Le rapport *Wood-luxury* souligne que la filière forêt-bois, pour être compétitive en France et à l'étranger, doit proposer des concepts. Et aller au-delà de la beauté du produit et de l'excellence du**

**savoir-faire français. Avez-vous observé des changements ?**

Il est encore trop tôt, car notre étude est sortie en octobre. Néanmoins, nous souhaitons continuer ce travail auprès des opérateurs de la filière en professionnalisant leur approche des marchés du luxe et en nouant des liens avec les grands groupes. À ce titre, notre document comporte une étude de cas réalisée en partenariat avec le groupe Barrière.

**Vous préconisez un argumentaire rigoureux à destination des entreprises bois, ainsi que des éléments de langage écoresponsables : matériau renouvelable, à faible impact carbone, recyclable, chantiers plus courts... Pourquoi ?**

Notre filière est très sensibilisée à l'écologie et à ses prérequis en matière de décarbonation : dans ce souci de durabilité et d'économie circulaire, le bois est un matériau biosourcé incontournable. Aussi sommes-nous très



Boutique-concept Hermès, Kyoto, Japon : entre tradition, art japonais et immersion dans la nature.

Photo : Richard Haughton

### Remerciements à :

- Anne Midavaine, présidente du hub Wood-luxury,
- Véronique Wallon, présidente du hub Wood-health et inspectrice générale des Affaires sociales,
- Vincent Petitet, délégué général de FBIE et directeur du projet « Cadre de vie : demain le bois ».
- Nicolas Douzain-Didier, délégué général FNB
- Jean-Emmanuel Hermès, directeur général FBF

mobilisés sur la diffusion auprès de nos professionnels d'un discours argumenté afin qu'eux-mêmes puissent étayer leur propos commercial quant aux qualités du matériau.

**Wood-health et Wood-luxury recommandent une communication accrue en interne, des cursus de formation spécifiques, une veille nationale sur les projets. Les entreprises du bois doivent-elles repenser leur structure organisationnelle pour faire face à la concurrence étrangère notamment dans le luxe ?**

Notre filière est historiquement composée de PME/TPE et d'industries ou d'entreprises familiales.

C'est ce qui fait qu'elle peut se prévaloir de savoir-faire acquis et reconnus comme tels. Ainsi que le prouvent nos deux études, l'ambition d'aller vers des marchés d'envergure est réelle chez nos professionnels. Comme toute ambition réfléchie, elle nécessite une structuration soignée et de nouvelles formes d'organisation sur lesquelles nous œuvrons, avec l'aval de la filière, mais aussi en synergie avec l'amont. Ces deux études ont, en effet, bénéficié d'un cofinancement de France Bois Forêt et du Codifab\*, la démonstration que l'ensemble de la filière est engagée dans cette dynamique marchés. ◆

# PEFC : « Entendre les professionnels et écouter les promeneurs. »



Doc. : PEFC France

La campagne de communication lancée par PEFC France a pour but de changer son image auprès des professionnels de la forêt. Au programme, des affiches à l'esthétique soignée, un film institutionnel de 2 minutes, et aussi des éléments de langage adaptés.

« Aider l'économie du bois à grandir et l'écologie à s'épanouir »... Voici l'un des cinq slogans portés par des affiches aux visuels dans l'air du temps, destinés à faire mieux connaître le Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC). Paul-Emmanuel Huet, directeur exécutif de PEFC France, s'en réjouit : « La forêt n'a jamais été autant médiatisée, enjeux environnementaux et sociétaux obligent. Il fallait rendre notre rôle plus explicite. Nous ne sommes pas seulement une association qui édicte des règles de gestion durable des forêts. Nous sommes dans l'action en œuvrant au quotidien au développement d'une filière forêt-bois-papier qui apporte des garanties. D'où l'importance de faire passer

ce message de gardien d'un équilibre entre les dimensions environnementale, sociétale et économique de la forêt. » Diffusée sur Internet (dont les réseaux sociaux), la campagne baptisée « Gardien de l'équilibre forestier » s'adresse aussi bien aux propriétaires forestiers qu'aux entreprises de la filière forêt-bois, aux coopératives, aux distributeurs, aux prescripteurs privés comme publics et aux antennes régionales qui mettent en œuvre et animent au quotidien la certification de groupe. « Nous poursuivons une mission d'intérêt général, précise Paul-Emmanuel Huet. Notre vocation est de naviguer avec tous les professionnels de la gestion durable dans le bateau PEFC. » ◆

## 20 ans déjà !

PEFC fêtera les vingt ans de sa certification à la galerie VIA, Cap 120, à partir du 24 avril 2020. Dix jours d'événement durant lesquels les partenaires certifiés exposeront certains de leurs produits. *Rendez-vous à Cap 120, 120 avenue Ledru-Rollin, Paris 11<sup>e</sup> arrondissement.*

## Pour en savoir plus :

- [pefc-france.org](http://pefc-france.org)
- Galerie le French Design by VIA (Valorisation de l'innovation dans lameublement) : [lefrenchdesign.org](http://lefrenchdesign.org)

# INFORMATION CVO

## RENOUVELLEMENT DE L'ACCORD INTERPROFESSIONNEL POUR LA PERIODE 2020-2022

31 décembre 2019

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 191 sur 285

## Décrets, arrêtés, circulaires

### TEXTES GÉNÉRAUX

#### MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

**Arrêté du 27 décembre 2019 portant extension d'un accord interprofessionnel conclu dans le cadre de l'association France Bois Forêt pour la période 2020-2022**

NOR : AGRT1934021A

Le ministre de l'économie et des finances et le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L. 632-1 à L. 632-11, relatifs aux organisations interprofessionnelles agricoles ;

Vu l'arrêté du 22 février 2008 portant reconnaissance en qualité d'organisation interprofessionnelle de France Bois Forêt ;

Vu l'accord interprofessionnel du 11 octobre 2019 conclu dans le cadre de l'association France Bois Forêt,

Arrêtent :

**Art. 1<sup>e</sup>.** – Les dispositions de l'accord interprofessionnel conclu le 11 octobre 2019 dans le cadre de l'association France Bois Forêt, relatif au financement de ses actions pour la période 2020-2022, sont étendues à compter de la publication du présent arrêté et jusqu'au 31 décembre 2022.

**Art. 2.** – Le lien : [http://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/document\\_administratif-b18821bc-e30a-4597-a7b2-12ef35beaf1a](http://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/document_administratif-b18821bc-e30a-4597-a7b2-12ef35beaf1a) permettra de consulter l'accord étendu par le présent arrêté dès qu'il aura été publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation. Il peut également être consulté :

- au ministère de l'agriculture et de l'alimentation à la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises, bureau entreprises forestières et industries du bois, 3, rue Barbet-de-Jouy, 75007 Paris ;
- au siège social de France Bois Forêt, 120, avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris.

**Art. 3.** – La directrice générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes au ministère de l'économie et des finances et la directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises au ministère de l'agriculture et de l'alimentation sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 27 décembre 2019.

*Le ministre de l'agriculture  
et de l'alimentation,*

Pour le ministre et par délégation :

*Le directeur général adjoint  
de la performance économique  
et environnementale des entreprises,*

P. DUCLAUD

*Le ministre de l'économie  
et des finances,*

Pour le ministre et par délégation :

*La sous-directrice des produits alimentaires  
et des marchés agricoles et alimentaires,*

A. BIOLLEY-COORNAERT

Espace mis à disposition  
gracieusement dans le cadre  
du partenariat avec France Bois Forêt

# FORUM BOIS CONSTRUCTION

FRANCE

**10<sup>e</sup> Forum International Bois Construction (FBC)**  
**14-16 avril 2020 | Grand Palais, Paris**

Réinventer Paris, Inventons la Métropole du Grand Paris, Les Immeubles à Vivre Bois, Restauration de Notre-Dame de Paris, Village Olympique 2024 ...

**Objectif zéro carbone avec le bois et les matériaux biosourcés : Rendez-vous les 14, 15 et 16 avril 2020 au Grand Palais !**



nvbcom - Nicole Valkyser Bergmann, commissaire générale  
nicole@nvbcom.fr | Tél. 0033 1 42 00 17 80 ou 0033 6 85 41 96 91  
[www.nvbcom.fr/fbcparis2020/](http://www.nvbcom.fr/fbcparis2020/) | <http://www.nvbcom.fr/billetterie/>  
[www.forum-boisconstruction.com](http://www.forum-boisconstruction.com)

# Retrouvez-nous au SIA\*

Hall 4  
stand  
**B 140**

du 22/02  
au 01/03  
2020

En 2020, France Bois Forêt l'interprofession nationale de la filière forêt-bois sera présente au **Salon International de l'Agriculture** Paris Expo - Porte de Versailles



projet d'implantation, non contractuel

Redécouvrez la diversité de la filière forêt-bois,  
ses métiers et le rôle de la forêt  
face au réchauffement climatique.



22 FEVRIER > 1<sup>er</sup> MARS 2020

